

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

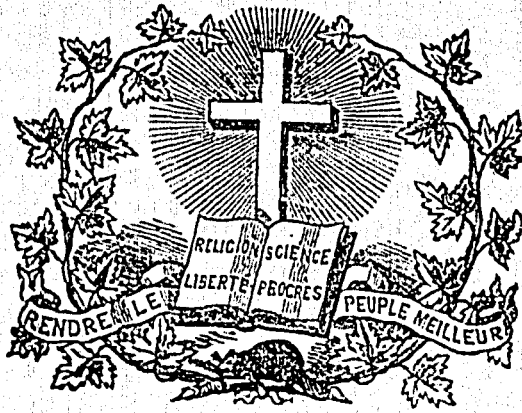
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume IV.

Montréal, (Bas-Canada) Aout, 1860.

No. 8.

SOMMAIRE. — **SCIENCE:** Compte-rendu du Cours d'histoire du Canada de M. Ferland, à l'Université Laval, rapporté par M. Arthur Casgrain, (suite). — Ornithologie Canadienne: Faucons, éperviers et émerillons, par M. J. M. Lemoine, (suite). — Éducation: De la sincérité envers les enfants, par Mme Necker de Saussure. — Petite du temps: elle a lieu de bien des manèges, Barran. — **AVIS OFFICIELS:** Actes aux Secrétaires-Trésoriers. — Nominations de Syndics d'école. — Diplômes accordés par le Bureau des Examineurs de Kamouraska. — Donz offerts à la Bibliothèque du Département. — Instituteurs Dispensés. — **ÉTRANGER:** Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, pour 1859. — Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, pour 1859; Extraits des Rapports des Inspecteurs, (suite). — Bulletin des publications et des ré-impressions les plus récentes: Paris, Londres, New-York, Montréal. — Petite Revue Mensuelle. — **NOUVELLES ET FAITS DIVERS:** Bulletin de l'Instruction publique. — Bulletin des Lettres. — Bulletin des Sciences. — Bulletin des bons exemples. — **INSTRUCTIONS DE PAIX:** Collège Masson. — Collège St. Michel.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

NIX.

(Suite.)

Le père Nicolas Viel, qui était resté chez les Hurons, s'étant embarqué en 1625, avec les Sauvages qui se rendaient au Sault St. Louis, pour faire la traite, se noya dans un bras du fleuve, avec des circonstances qui laissent à soupçonner la participation des naturels à cet accident. Vers le même temps, les pères Brebeuf et Dailon remontaient le St. Laurent pour aller le rejoindre chez les Hurons, lorsqu'apprenant aux Trois-Rivières la fatale nouvelle de la mort de leur confrère, ils doutèrent des dispositions des sauvages et crurent mieux faire de retourner à Québec, pour attendre un temps plus favorable et où ils pussent compter sur la bonne volonté des indigènes.

Ici nous pourrions donner les observations que M. de Champlain fit cette année sur la température du pays, mais puisque nous en sommes à ce sujet, il vaut mieux donner de suite une idée générale du climat de la Nouvelle France, en nous aidant de toutes les données qui nous sont fournies tant par M. de Champlain lui-même, que par Cartier et les membres de la Compagnie de Jésus. Et d'abord accoutons un juste tribut d'admiration au célèbre fondateur de notre pays, pour cet esprit d'observation dont il était doué à un si haut degré, esprit d'observation que, pour le remarquer en passant, nous rencontrons chez plusieurs grands voyageurs, et particulièrement chez Christophe Colomb, comme le remarque Humboldt.

Les Européens en arrivant dans le pays furent frappés de la différence si grande de sa température avec celle de leur patrie, et ils ne savaient à quelle cause l'attribuer. Québec est un peu plus au Nord que La Rochelle et deux degrés moins au Nord que Paris, et cependant l'hiver est beaucoup plus rigoureux dans la ville canadienne que dans les deux villes de France. Il en est ainsi par rapport aux Îles Britanniques qui, quoique plus rapprochées que nous du pôle septentrional, jouissent d'un hiver comparativement doux, et particulièrement en Écosse, où la différence de latitude est considérable, puisque Québec est sous le 46° 3', tandis qu'Édimbourg est sous le 55°; les labours près de cette ville se font en février, et il n'y a plus alors de neige. La plus ou moins grande distance du pôle ou de l'équateur n'était donc pour rien dans la solution du problème, et ceux qui avaient cru trouver là l'explication de la nature du climat, voyaient leurs calculs mis en défaut par l'expérience. Il fallut recourir à d'autres raisons et l'on pensa avoir enfin trouvé la véritable dans la quantité de forêts qui couvrent entièrement le pays. Mais après avoir donné cette opinion de la plupart des colons français, le père Bressani ajoute: "Pour moi je crois que si les forêts nues et sans feuilles, comme elles sont en hiver, peuvent empêcher le soleil de réchauffer la terre et de tempérer la rigueur du froid, elles devraient y apporter bien plus d'obstacles encore en été, quand elles sont garnies d'un feuillage épais. Or, cependant elles ne produisent pas cet effet; car la chaleur au milieu même de ces forêts est alors excessive, bien qu'il y gèle pendant certaines nuits autant qu'en hiver."

On rapportait ce qui a été dit touchant le climat de la Germanie, autrefois quand les forêts la couvraient aussi, et qu'on passait le Rhin sur un pont de glace, faisant observer que maintenant ce fleuve est navigable en toute saison de l'année.

Charlevoix était d'une opinion contraire à celle de Bressani; après lui plusieurs autres ont apporté des arguments en faveur de l'une ou de l'autre thèse, et la contestation dure encore. Cependant quelques observations groupées ici seraient d'un grand secours à ceux qui voudraient s'occuper de la question.

Les observations les plus anciennes sur la température du Canada sont, sans contredit, celles de Jacques-Cartier, pendant l'hiver qu'il passa de 1535-36 près de la rivière St. Charles. "Depuis la mi-novembre, dit-il, jusques au dix-huitième jour d'avril, avons esté continuellement enfermés dedans les glaces; lesquelles avoient plus de deux brasses d'épaisseur; et dessus la terre y avoit la hauteur de quatre pieds de neige et plus; tellement qu'elle estoit plus haute que les bords de nos navires, lesquelles ont duré jusques au dit temps; en sorte que tous nos brouvages estoient tous gelés dedans les futailles. ... et estoit tout le dit fleuve par autant que l'eau douce en contient jusques au-dessus de Hochelaga gelé."

Ainsi pendant l'hiver que Cartier passa à Stadaconé, il y a à-peu près 320 ans, la terre fut couverte d'une couche de quatre pieds de neige; les glaces se formèrent sur le fleuve vers la mi-novembre, et la débâcle eut lieu vers le milieu d'avril.

Un peu plus tard, Jean Alphonse, pilote du sieur de Roberval, faisait les remarques que voici: "Toute l'étendue de ces terres peut avec raison être appelée la Nouvelle-France; car l'air y est aussi tempéré qu'en France; et elles sont situées dans la même latitude. La raison pour laquelle il y fait si froid en hiver, vient de ce que le fleuve d'eau douce est naturellement plus froid que la mer, et aussi parce qu'il est large et profond, et dans quelques endroits, il y a une demi lieue et plus de largeur, et aussi parce que la terre n'y est pas cultivée, ni remplie de peuples, et qu'elle est toute couverte de forêts, ce qui est la cause du froid." Et Jean Alphonse ajoute: "La raison pour laquelle il y neige plus souvent qu'en France, est parce qu'il y pleut rarement." ce qui, pour le dire en passant, ressemble beaucoup aux grandes vérités de M. La Palisse.

Voilà ce que nous avons de plus ancien sur le climat du pays, et, certes, ce que nous en dit Cartier ne montre pas une grande différence dans la température d'alors d'avec celle de nos jours. Extrayons maintenant des voyages de M. de Champlain quelques observations faites à différentes époques de son séjour en Canada. "En 1608, 1er octobre, je fis semer du bled, et le 15 du seigle—3 octobre, quelques gelées blanches, et les feuilles des arbres commencèrent à tomber au 15—Le 24, je fis planter des vignes du pays—Nov. 18, il tomba quantité de neiges, mais elles ne durèrent que deux jours sur la terre—1609, 5 février, il neigea fort—1613, 7 mai, les arbres se couvraient de feuilles et les champs étaient émaillés de fleurs. L'hiver avait été doux et le fleuve libre de glace—1623, 19 mars, temps fort, violent, accompagné de vents, tonnerre, grêle, et éclairs, bien qu'en ce temps, l'air est encore froid et le pays rempli de neiges et de glaces—16 avril, il y avait un pied de neiges dans quelques endroits. Je semai toutes sortes de grain, le 20 du mois dernier, l'habitation où les neiges étaient plus tôt fondues qu'ailleurs pour être au midi et à l'abri du vent de Nord-Ouest. Sur la fin de novembre, la petite rivière St. Charles fut presque prise de glace, et depuis le mois de novembre jusqu'à la fin du mois, le temps fut fort variable et se passa en journées assez froides au matin avec gelée, bien qu'il fit beau le reste du jour; se faisant quelquefois de la pluie et des neiges qui parfois se fondaient à mesures qu'elles tombaient. Ayant remarqué qu'il n'y avait point quinze jours de différence d'une année à l'autre pour la température de l'hiver, qui est depuis le 20 novembre jusqu'en avril, que les neiges se fondent, et mai est le printemps. Quelquefois les neiges sont plus grandes en une année qu'en l'autre, qui sont de un pied et demi et trois et quatre pieds au plus au plat pays: car aux montagnes du côté du Nord, elles sont de cinq à six pieds de haut—10 décembre, la grande rivière fut chargée d'un grand nombre de glaces, de sorte qu'elle charriait, et le bordage pris ne pouvait plus permettre de naviguer—1621, 18 avril—En ce temps est la saison de la chasse, du gibier qui est en grand nombre jusqu'à la fin de mai, qu'il se retire pour pointer, et ne revient qu'au 15 septembre, qui dure jusqu'à ce que les glaces se forment le long des rivages, qui est environ vers le 20 novembre—8 mai, les cerisiers commencent à épanouir leurs boutons pour pousser leurs feuilles dehors. En ce même temps sortaient de la terre de petites fleurs, gris de lin et blanches, qui sont les premières de ces lieux—9, les framboises commencèrent à boutonner et toutes les herbes à pousser hors de terre—10 au 11, le sureau montre ses feuilles—12, des violettes blanches qui se firent voir en fleur—15, les arbres furent boutonnés et les cerisiers revêtus de feuillages, et le froment monté à un empan de hauteur. "Les framboisiers jetèrent leurs feuilles; le cerfeuil était bon à couper; dans les bois l'oseille se voit à deux pouces de hauteur. "18, les bouleaux jettent leurs feuilles; les autres arbres les suivent de près; le chêne a ses boutons formés et les pommiers de France, qu'on y avait transplantés, comme aussi les premiers boutonnaient; les cerisiers y ont la feuille assez grande; la vigne boutonnaient et fleurissait; l'oseille était bonne à couper." (Il y avait déjà longtemps qu'Hébert avait planté des pommiers de Normandie.) "Le cerfeuil des bois paraissait grand, les violettes, blanches et jaunes, étaient en fleur, le blé d'inde se sème; le blé froment croissait d'un empan de hauteur. "29 mai, les fraises commencèrent à fleurir et les chênes à jeter leurs feuilles assez grandes en été. "30, les fraises furent toutes en fleur; les pommiers commencèrent à épanouir leurs boutons pour jeter leurs feuilles; les chênes avaient leurs feuilles environ d'un pouce de long; les pruniers et cerisiers en fleurs et le blé d'inde commençait à lever."

Le père Lallemant a aussi fait des observations sur le climat du pays, mais elles répondent à celle de M. de Champlain. Nous

joindrons seulement à ces extraits les remarques suivantes, tirées du journal tenu par les Supérieurs des P. P. Jésuites, et commencé en 1644. "Le 7 novembre 1646, il commença à geler à 9 aco, et, le lendemain, il neigea pour la première fois. Le 11 mars (47) commença le dégel d'un hiver sans hiver, n'ayant pas fait froid jusqu'alors. Sur la fin de l'année 48 et au commencement de 49, le froid fut excessif. Cependant la navigation entre Québec et les Trois-Rivières était ouverte le 22 avril (49); les glaces de la rivière St. Charles se brisèrent le 27 et le 28, et on commença à semer. En 1650, la rivière St. Charles fut libre de glaces le 25 avril. Le 25 novembre, une barque allant porter de l'anquille à Montréal, revint à Québec parce que les glaces se formaient sur le lac St. Pierre.

En comparant ces observations faites à des époques éloignées, les unes des autres, l'on demeura convaincu que le climat canadien, du moins dans les environs de Québec, est aujourd'hui aussi sévère qu'il l'était il y a 250 à 300 ans. Nous n'avons rien gagné, et les défrichements faits jusqu'à ce jour ont eu peu d'influence sur la température générale du pays."

C'est donc à d'autres causes qu'à l'existence des forêts que l'on devra attribuer les froids du Canada. Elle se trouve peut-être expliquée par la sécheresse de l'air, par le voisinage de la Baie d'Hudson, couverte de glaces pendant une grande partie de l'année; par la fréquence des vents du l'Ouest, qui éloignent de l'Amérique les vapeurs attiédies s'élevant des courants du Golfe du Mexique; et par le voisinage du pôle magnétique qui, suivant le capitaine Ross, se trouverait au Nord de l'Amérique, vers le 70° degré de latitude septentrionale. En effet, le rapprochement des pôles de la température et du magnétisme de la terre semblerait indiquer qu'il y a des rapports entre la température et le magnétisme du globe terrestre.

ARTHUR CASGRAIN.

(A Continuer.)

HISTOIRE NATURELLE.

ORNITHOLOGIE CANADIENNE.

FAUCONS, ÉPERVIERS, ÉMERILLONS.

Le faucon, à défaut d'autre pâture, se nourrit d'abouettes, de pluviers, et de corbeaux, sans refuser, dans les temps de disette, le poisson mort. La hardiesse est la note caractéristique du faucon: on le voit poursuivre sa proie sous le fusil du chasseur, et souvent payer de sa vie cette insolente agression. Voici un fait intéressant, rapporté par un naturaliste français, M. Gerbe.

"Il y a quelques années, un faucon pèlerin était venu s'établir, en septembre, sur les tours de la cathédrale de Paris. Pendant plus d'un mois qu'il y demeura, il faisait tous les jours capture de quelques-uns de ces pigeons que l'on voit voltiger en et là au-dessus des maisons. Lorsqu'il apercevait une bande de ces oiseaux, il quittait son observatoire, rasait les toits en gagnant le haut des airs, puis fondait sur la bande, et s'attachant à un seul individu qu'il poursuivait avec une audace inouïe, quelquefois à travers les rues des quartiers les plus populeux. Rarement il retournait à son poste sans emporter dans ses serres une proie, qu'il dépeçait tranquillement, et sans paraître affecté des cris que poussaient contre lui les enfants. Il chassait le plus habilement le soir, entre quatre et cinq heures, quelquefois dans la matinée; tout le reste de la journée il se tenait tranquille. Les amateurs, aux dépens de qui vivait ce faucon, finirent par ne plus laisser sortir leurs pigeons, ce qui, probablement, contribua à l'éloigner d'un lieu où la vie était pour lui si facile.

Ces oiseaux jouissent d'une étonnante longévité: on prit, il y a une cinquantaine d'années, au Cap de Bonne-Espérance, un faucon portant un collier d'or sur lequel était gravé qu'en 1610 cet oiseau appartenait au roi d'Angleterre, Jacques I: il avait, par conséquent, cent quatre-vingt ans et plus, et conservait encore beaucoup de vigueur (1).

Buteo borealis; l'Autour ou Buse à queue rousse, ou Grand Mangeur de poules—est extrêmement répandu dans nos campagnes. Quel est le cultivateur qui n'a voté aux gémonies ce baudit ailé,

(1) "Le Faucon, l'Autour, le Tiercelet (du Canada), sont absolument les mêmes qu'en France; mais nous avons une seconde espèce de Faucon, qui ne vivent que de la pêche." Charlevoix: Voyage en Amérique, lettre IX, écrite en 1721.—"Cette seconde espèce de Faucons qui ne vivent que de la pêche,"—c'est sans doute le Pandion surinalla: l'Aigle nonnette décrite ci-après. (Note de l'auteur.)

l'ennemi le plus acharné de sa basse cour, la terreur de ses poules, dindons et autres oiseaux domestiques. Plumage, à la gorge et à la poitrine, d'un blanc légèrement roussâtre, avec taches brunes, arrondies sur le dessous du corps, taille 20 pouces. Son vol est vigoureux et soutenu à une grande hauteur. On le voit raser la cime des plus hauts arbres sans agiter ses ailes, ni incliner sa tête de droite à gauche, pour voir ce qui est au-dessous de lui : ce vol est accompagné d'un cri triste et prolongé, qui s'entend au loin, et calculé à mettre en émoi tous les êtres vivants d'alentour, pour les faire lever et fonder dessus. Quand une proie a frappé sa vue, il s'arrête brusquement, comme un cheval au galop dont on serre tout à coup la bride : il semble noter la place avec exactitude, puis il va se percher sur l'arbre le plus voisin ; alors il se retourne, regarde fixement sa victime et presque aussitôt s'élance sur elle avec tant de vitesse et de précision, qu'il la manque rarement ; s'il ne trouve rien dans les champs, il se perche sur l'arbre le plus élevé de la forêt et promène au loin ses regards ; un gentil et lesté écureuil vient de saisir une noix, il la roule joyeux entre ses pattes, et se dispose à la croquer quand tout à coup tombe sur lui la Buse à queue rousse ; elle le saisit, l'étrangle, lui perce la tête, le dévore sur place, ou l'emporte sur la branche qu'elle vient de quitter.

Audubon rapporte que, pendant l'enfance des jeunes, le nid est abondamment pourvu de gibier, et surtout d'écureuils gris, que les parents se procurent, en chassant de compagnie. L'un d'eux se tient au-dessus de l'arbre où se trouve le quadrupède ; l'autre l'attaque directement ; celui-ci, pour éviter son ennemi, tourne autour du tronc, et alors le premier fond sur lui ; s'il ne trouve pas un trou, il est saisi, dépecé et distribué aux petits. L'attachement conjugal, qui avait réuni le mâle et la femelle pour la conservation de leur postérité, ne dure que pendant le temps nécessaire à leur éducation ; dès qu'ils peuvent se passer de leurs parents, ceux-ci deviennent aussi indifférents l'un à l'autre que s'ils ne s'étaient jamais connus.

Pandion fluviatilis (Fish Hawk or Osprey,) l'aigle-nonnette : cette espèce, qui est répandue au bord des eaux douces de presque tout le globe, se rencontre assez fréquemment pendant la belle saison, sur les rives du St. Laurent, sur les lacs et dans les îles giboyeuses et poissonneuses du bas du fleuve. Plumage blanc, à manteau brun, avec taches brunes sur la tête et la poitrine : c'est un pêcheur plutôt qu'un chasseur. Quelquefois son avidité est telle que, quand il s'est attaqué à des poissons qui lui résistent ou dont le poids est supérieur à ses forces, il se laisse noyer plutôt que de lâcher prise. Il dédaigne les petits poissons, mais il s'empare volontiers des oiseaux aquatiques qui se tiennent à sa portée. "Les aigles nonnettes ont des mœurs assez sociales : ils voyagent par petites troupes, suivent les contours des rivages, pêchent les uns près des autres sans s'inquiéter dans l'exercice de leur industrie. Ces oiseaux ont un rival acharné dans l'aigle à tête blanche (Bald Eagle), qui leur est supérieur en force, et qui profite de cette supériorité pour leur ravir leur butin. Ce despote, perché sur le sommet d'un arbre élevé qui domine une vaste étendue, veille sur tous les mouvements de l'oiseau pêcheur, qu'il espère dépouiller ; il le voit descendre des hautes régions de l'air avec une vitesse qui s'accroît rapidement : il le voit disparaître et presque aussitôt reparaitre avec sa proie, puis s'élever en poussant un cri joyeux. Le ravisseur s'élance sur l'aigle-nonnette : celui-ci, qui connaît les intentions de son adversaire fuit rapidement, son rival le poursuit avec acharnement dans les mille détours qu'il fait pour l'éviter, et bientôt le plus faible des deux pirates lâche son butin : alors l'aigle à tête blanche se laisse tomber à son tour et happe le poisson avant qu'il ait atteint la surface de l'eau."

Où couvoit-il ? Chasseurs et voyageurs canadiens, répondez (1) ! Charlevoix parle d'un aigle pêcheur. C'est sans doute à l'aigle nonnette qu'il fait allusion.

Astur atricapillus ou palumbarius ; Autour ordinaire (American Goshawk). C'est là un des plus beaux oiseaux de la famille accipitrine. (2) L'autour habite les montagnes basses et boisées, et niche sur les vieux hêtres et les vieux chênes. Il se nourrit ordinairement d'écureuils, de pigeons, de poulets, de souris. Quoiqu'il soit rusé chasseur, il se laisse prendre facilement. En Europe, l'oiseleur place entre quatre filets, de neuf à dix pieds de hauteur, un pigeon blanc sur lequel l'autour se précipite, mais ce qu'il y a de remarquable c'est qu'il ne cherche à se débarrasser que lors-

qu'il a dévoré sa proie. Les fauconniers sont parvenus à tirer partie de sa voracité en le dressant pour la chasse, ainsi que l'épervier ; ce qui constituait autrefois l'art de l'autourserie, où l'on employait à peu près les mêmes moyens que pour la fauconnerie ; la chasse à l'autour était fort fructueuse. "Pour la chasse aux canards et aux lapins, dit Belon, on le dressait avec des canards ou des lapins domestiques, puis on le conduisait dans des garonnes et sur la bord des étangs ; mais on se gardait bien de lui faire connaître les pigeons domestiques et les poules, car cette chasse étant la plus aisée, il aurait bientôt dévoté les basses cours et les colombiers."

L'Autour de Pensylvanie, — taille plus petite ; il est en dessus, d'un brun fauve qui prend, avec l'âge, une couleur plombée ; les penes sont rayées d'un brun en travers ; la tête est coiffée d'une espèce de calotte noire ; le dessous du corps est blanchâtre, avec des taches brunes ; le bec et la cire sont jaunes. Cet autour qui habite les Etats-Unis, se rencontre au Canada.

L'Autour de Stanley, — nommé par Audubon, le faucon de Stanley — cette espèce, d'après le parcours géographique qu'on lui prête, doit également visiter nos climats ; ailes brunes en dessus, grisâtres et rayées de noir en dessous ; le dessous du corps est jaunâtre, avec des taches lanceolées brunes ; la queue est brunâtre, avec des barres plus foncées, les plumes de la tête sont fauves à leur bord et noirâtres sur leur milieu ; la mandibule supérieure est noirâtre, ainsi que les ongles, la cire verdâtre ; l'iris et les tarses jaunes. Le vol de cet oiseau est peu élevé, mais rapide. Égal et prolongé ; il glisse silencieusement en rasant la cime des forêts et se détourne rarement de la droite ligne, si ce n'est pour saisir sa proie et la mettre en sûreté ; de temps en temps, mais rarement, et lorsqu'on a tiré sur lui, il s'élève en spirale et décrit cinq ou six tours, puis replonge vers la terre et reprend son voyage."

"Un jour, dit Audubon, que j'étais en observation près de la Louisiane, à la fin de l'automne, j'entendis un coq chanter dans le voisinage d'une ferme ; le moment d'après, le Faucon de Stanley passa au-dessus de ma tête, et si près que je l'aurais tiré à bout portant, si j'avais été sur mes gardes ; presque aussitôt j'entendis le gloussement des poules et le cri de guerre du coq. Je vis alors l'oiseau de proie s'élever sans effort à quelques toises en l'air, puis retomber verticalement comme un plomb. Je m'avantçai, et je le trouvai qui avait saisi le corps du coq ; le gallinacé résistait vaillamment, et tous deux se culbutaient, sans que le rapace fit attention à moi. Curieux de voir l'issue de l'affaire, je restai immobile ; et bientôt je m'aperçus que le brave coq était blessé à mort. Je me précipitai vers le meurtrier ; mais celui-ci avait fixé sur moi son regard du Faucon, et, se dégageant, il s'éleva tranquillement dans les airs. Je lâchai aussitôt la détente, et il tomba près de sa victime, qui était déjà morte : les griffes avaient déchiré la poitrine et percé le cœur."

Quelques années après, je vis un individu femelle de cette espèce, attaquer une couvée de petits poulets sous les yeux de leur mère ; il venait d'en saisir un et de l'enlever, quand la poule intrépidement se précipita sur lui avec furie, et le reversa ; le pirate fut tellement étourdi de cette irruption, que j'eus le temps de m'en emparer. Cet autour fait sa proie principale des gallinacés : il est aussi friand de lièvres. Il suit les bandes de colombes émigrantes, et porte le désordre dans leurs phalanges."

Le Faucon des Pigeons (Falco Columbarius de Gmelin) ou Epervier des Pigeons. Cette espèce est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire au long ; elle se rencontre depuis la Louisiane à la Baie d'Hudson. Son nom spécifique indique la proie qu'elle recherche. En effet, elle accompagne les bandes de tourterres dans leurs migrations ; celles-ci, poursuivies par le Faucon, se dispersent ; mais le ravisseur en a saisi une dans le trouble de la retraite. Les Troupiales (1), qui se réunissent en bandes comme les tourterres, sont sans cesse décimées par lui ; il ne les perd pas de vue, dit l'ornithologiste Vieillot, et se perche sur un arbre, d'où il observe en silence toutes leurs évolutions sans les troubler ; mais au moment où elles vont se réfugier dans les roseaux, il s'élance à leur poursuite avec la rapidité de la flèche et s'empare de la victime que son regard a choisie d'avance. Il répand la terreur sur les rivages parmi le gibier de mer, comme dans l'intérieur des terres. Il chasse plusieurs espèces de bécassines, ainsi que la sarcelle aux ailes vertes ; mais celle-ci n'est pas toujours prise au dépourvu, et au moment où le faucon descend sur elle comme un plomb du haut des airs, elle plonge sous les eaux et échappe à son ennemi. Quand cet oiseau de proie est blessé au vol, il resserre l'aile blessée et descend en tournant jusqu'à terre. Si on ne le prend pas, il se saure en clopinant et disparaît dans les bois ;

(1) Un chasseur nous apprend, que de temps immémorial, un couple d'Aigle-Nonnette fréquente les rives du lac St. Joseph (comté de Québec). Un pin séculaire contient le nid qui est assez volumineux — ces années dernières la famille a augmenté — et il y a maintenant deux nids, à petite distance l'un de l'autre.

(2) Notre artiste canadien O. Kreikoff a réussi à s'en procurer deux spécimens fort beaux, en décembre dernier.

(1) Orioles.

si le chasseur arrive près de lui et essaye de le saisir, il hérisse ses plumes, pousse un cri aigre et s'accule contre un tronc d'arbre ou contre un rocher, en ouvrant ses griffes, dont il menace son vainqueur. Le Falco Temerarius, dit LeMaouï, qu'Audubon prenait pour une espèce nouvelle, et qu'il nomma le Petit Caporal, en l'honneur de Napoléon I, n'est autre que le mâle très-vieux du Falco Columbarius : cet oiseau habite la région tempérée de l'Amérique du Nord ; il est fort commun au Mexique et dans l'Amérique centrale, et "accidental seulement" en Canada.

Falco Sparverius—Sparrow Hawk—le faucon de la Caroline, autrement dit l'Emerillon de St. Domingue, fort commun dans les deux Amériques. Son bec est bleuâtre ; la cire et le tour des yeux sont d'un jaune vif, ainsi que les tarses ; le dessus du corps est d'un roux vineux, à stries noires transversales ; la tête est d'un gris bleuâtre, roux et vineux au sommet : les tectrices des ailes sont cendré bleuâtre, la taille de dix pouces et demi. " Cette espèce, dit M. Alcide d'Orbigny (1), se rencontre quelquefois dans les lieux éloignés des habitations, mais bien plus souvent auprès des villages et des villes où elle paraît se plaire." Nous n'ajoutons rien de plus sur les habitudes de cet oiseau qui paraît peu répandu en Canada.

Le faucon, connu dans les campagnes sous le nom d'Emerillon, est le plus petit de tous les oiseaux de proie : il est de la grosseur d'un Merle ; il est fort courageux et se nourrit d'allouettes, de pluviers, de bécassines et même de perdrix et de pigeons. Sa manœuvre, pour s'emparer des perdrix et des pigeons, réussit presque toujours : quand il poursuit une compagnie de ces oiseaux, il commence par isoler de ses compagnons celui qu'il convoite, puis il décrit autour de lui une spirale qu'il resserre de plus en plus, jusqu'au moment où il saisit sa victime, qu'il heurte de sa poitrine assez violemment pour la tuer du coup, quand sa griffe l'a manquée. D'autres fois, c'est en passant rapidement le long des haies qu'il enlève sa proie ; son aspect terrifie les oiseaux cachés dans les feuillages ; et il se laisse prendre sans chercher à fuir.

" Une des questions, dit Cassin, les plus difficiles à résoudre sur la famille accipitrine, c'est la variété de leur livrée, selon les saisons et l'âge des individus. Il y a un nombre de particularités à noter sur l'histoire de ces animaux.—Plusieurs espèces, telles que l'Oiseau de Washington (Haliæetus Washingtonii,) l'Autour de Saint Jean (Archibuteo Sancti Johannis,) sont fort rares aux États-Unis et au Canada. Pendant l'hiver, plusieurs espèces fréquentent les rivages de la mer, d'autres les bords des rivières et haies—l'apparition de la locomotive et des vapeurs en a fait déguerpir un grand nombre : ces innovations froissent évidemment les idées des aigles et des éperviers. De temps à autres on distingue au haut des airs d'immenses bandes d'éperviers voyageant de compagnie. Ce phénomène a été remarqué par le professeur Baird, de Washington, le Dr. Hoy, du Wisconsin, et par nous-même, dit Cassin—ça lieu en automne, au temps où les oiseaux émigrent ; mais son objet et son mode nous sont inconnus et font naître d'intéressantes conjectures : ça ne dure que peu de temps, autrement il serait impossible qu'un si grand nombre d'oiseaux de proie trouvassent de la pâture. C'est surtout, ajoute-t-il, dans le nord de l'Amérique Septentrionale (dans le Canada, par exemple) que la famille accipitrine a de l'intérêt pour le voyageur et le naturaliste, c'est là probablement qu'il existe plusieurs espèces inconnues."

Nous ne dirons pas adieu à nos amis les faucons, sans rappeler à nos lecteurs une des gracieuses fictions des poètes de l'antiquité, où Ceyx, roi de Trachyne, raconte à Pélée l'histoire de son frère Daedalion, métamorphosé en Oiseau de proie. Écoutons Ovide :

" Vous croyez peut-être que cet Oiseau, qui vit de rapine, et répand la terreur parmi les autres habitants de l'air, a toujours porté des plumes ; il fut homme autrefois, et, sous sa nouvelle forme, il a conservé son âme fière, toujours prête à la guerre et à la violence. Il se nommait Daedalion, et avait pour père, ainsi que moi, le dieu Lucifer, qui appelle l'aurore et sort le dernier de la voûte céleste. Autant je chéris la paix et les tranquilles plaisirs de la vie conjugale, autant mon frère était avide de combats. Hélas ! sa valeur belliqueuse, qui soumit les rois et les nations, n'est plus employée aujourd'hui qu'à poursuivre les timides colombes de la Thessalie. Il avait une fille, la belle Chioné, qui osait se placer au-dessus de Diane, et mépriser la beauté de la déesse. " Tu ne mépriseras pas ma puissance, s'écria Diane en courroux. " Elle dit, courbe son arc d'ivoire, et lance une flèche acérée qui va percer la langue téméraire de Chioné : celle-ci veut se plaindre ; mais la voix lui manque avec la parole, et sa vie s'échappe avec son sang. O pitié ! quelle fut ma douleur ! et quelles consolations ne prodiguais-je pas à mon malheureux frère !

Hélas ! son cœur paternel fut sourd à mes paroles comme les rochers au murmure des vagues, et il ne cessa de gémir sur la mort de sa fille. Mais quand il la vit sur le bucher qui allait la consumer, quatre fois il voulut s'élançer dans les flammes, quatre fois mes mains l'en repoussèrent. Alors, il prend la fuite d'un pied rapide, et tel qu'un taureau qui porte enfoncé dans son col le dard d'un frelon, il se rue loin des chemins frayés. Le désir de la mort accélérant sa course, il nous échappe à tous, parvient à la cime du Parnasse, et se précipite de la roche la plus élevée ; mais Apollon, ému de compassion, le change en oiseau, et ses ailes subitement déployées le tiennent suspendu dans les airs ; sa bouche devient un bec crochu, ses ongles se recourbent en griffes aiguës. Son ancien courage lui reste, et sa vigueur est supérieure à sa stature. Maintenant, devenu faucon, il est cruel pour tous les autres oiseaux, et venge ses douleurs par celles qu'il leur fait souffrir."

J. M. LEMOINE.

(A continuer.)

EDUCATION.

De la sincérité envers les Enfants.

L'influence de la vérité du caractère sur l'ensemble de la conduite est si grande qu'il semble inutile de la signaler. L'enchaînement du vice et de la fausseté est inévitable. On s'apprend d'abord à dissimuler parce qu'on a fait le mal ; on continue à faire le mal parce qu'on a appris à dissimuler. Personne ne conteste ces observations, ce sont maximes reconnues. Chacun sait que la sincérité est une vertu garant de toutes les autres ; mais ce qu'on ne sent pas assez dans l'éducation, c'est à quel point la possession de cette vertu est d'un intérêt pressant et immédiat pour chaque élève.

C'est un sens à former que celui de la vérité. On ne saurait trop tôt faire comprendre à l'enfant que ses paroles doivent s'accorder avec les faits plutôt qu'avec ses désirs ou ceux des autres. Un autre soin plus doux, et aussi important à prendre, c'est celui d'attirer sa confiance. Tâchez d'obtenir l'aveu de ses petites fautes, et récompensez toujours sa candeur par le plus entier pardon. Il faut se garder de tendre aux enfants le moindre piège. Jamais on ne doit les interroger sur leur sagesse passée, jamais sur les faits qu'ils pourraient nier ou sur les sentiments qu'ils pourraient cacher ; jamais encore sur la conduite des autres enfants ou sur celle des domestiques. Pourquoi les exposer à trahir ? pourquoi placer leur fragile vertu entre la délation et le mensonge ?

Mais l'essentiel de beaucoup, c'est d'être parfaitement vrais nous-mêmes. Tous les autres intérêts doivent être sacrifiés à celui de la vérité. Tromper un enfant, c'est non seulement lui donner un pernicieux exemple, c'est nous perdre auprès de lui pour l'avenir, c'est renoncer à l'éducation entière dont nous ne pouvons plus être les instruments. Comment ne sent-on pas que notre crédit sur l'esprit des enfants ne se fonde que sur la persuasion profonde et intime que nous sommes incapables de les abuser ? Et qu'on ne pense pas que leur crédulité soit longtemps avoigle ? On ne prend pas même la peine de leur cacher la mauvaise foi avec quelque soin, et l'acte de fausseté que l'on se permet avec eux, les promesses vaines, finissent toujours par être reconnues ce qu'elles sont, et font époque dans leur esprit.

Les enfants qui n'ont jamais été trompés croient à des promesses comme à des faits, et un fil suffit pour les conduire. Ont-ils été déçus ? les chaînes ne s'effilent plus. Voilà pourquoi l'éducation est dure dans la classe pauvre. Les indigents aiment leurs enfants comme nous, mais ils croient permis de les tromper pour leur bien. Hors d'état dès-lors de les gouverner par des paroles, ils n'ont de ressources que dans les châtiments ; et bientôt ceux-ci, malgré la progression la plus effrayante, ne produisent plus aucun effet. Une obstination que l'on ne peut vaincre provoque bientôt une vraie colère chez des parents trop pleins de leurs passions, et de là une suite de traitements que je me refuse à dépeindre. Le petit malheureux, se voyant livré à un hasard aveugle et impitoyable, renonce à s'occuper de son avenir. Il prend ses plaisirs à la débâche, et se renferme dans un état d'indifférence stupide pour les suites de ses actions, il reste aussi à étranger à la moralité qu'à la prudence humaine.

(Mme Necker de Saussure.—De l'Éducation progressive.)

(1) Ornithologie de l'Île de Cuba.

Perte du temps; elle a lieu de bien des manières.

Perdre le temps!... quelle faute!... Et comme il est aisé d'y tomber! Si l'on ne veille pas attentivement à retenir les moindres parcelles de ce trésor, il nous échappe, il fuit par toutes les issues. *Épargnez les minutes; sans ce soin continu, les heures se perdront, et quelques heures réunis font un jour.*

Qu'il est facile, si l'on n'y prend garde, de se laisser aller à la paresse! Combien d'hommes de toute profession et de tout âge se croient diligents, et sont en réalité paresseux! Nous n'avons pas de plus redoutable ennemi que la paresse, parce qu'il n'en est pas qui soit plus habile à nous tromper. Il est incroyable combien de formes sait prendre cet ennemi pour nous éloigner du travail, combien de pièges il nous tend, et sous quels beaux semblants il se déguise. Tantôt c'est un motif, tantôt c'est un autre: un devoir de famille à remplir, une invitation à laquelle on ne peut se refuser, un grand intérêt politique, un accident, une affaire; ou bien des difficultés que l'on prétend ne pouvoir vaincre, un découragement qu'on fait semblant d'éprouver; et le tout se résout en heures et en journées perdues. On a beau chercher à se faire illusion à soi-même, la conscience réclame tout bas, et le soir on n'est pas content. Mais le mal est fait.

Il y a aussi pour les jeunes gens une autre cause de perte de temps; c'est une mélancolie vague, une humeur rêveuse, qui rend insupportable le joug d'une occupation suivie, et qui consume en pure perte les plus belles heures de la journée. Le jeune homme de la campagne tombe dans cet écart plus rarement que les jeunes gens des villes: mais il arrive quelquefois qu'il se laisse, lui aussi, séduire par les perfides douceurs de l'oisiveté; l'oisiveté, comme l'a dit un grand écrivain, finit trop souvent par se faire aimer de ceux à qui elle était d'abord odieuse, et qui n'ont pas opposé à ses premières séductions assez d'énergie.

Pour résister à un si dangereux ennemi, on ne saurait ni trop veiller, ni trop combattre. Soumettez à une sévère loi l'emploi de tous vos moments. Enchaînez-vous dans les liens de votre propre volonté, et ne souffrez sous aucun prétexte la plus légère infraction au règlement que vous vous serez prescrit.

Laisser écouler les heures sans travailler, ce n'est pas la seule manière de perdre le temps: il y en a bien d'autres.

C'est perdre le temps que de l'employer à des travaux inutiles, et de se fatiguer pour autre chose que pour son devoir; on a en la peine et l'on n'a pas le fruit; c'est être aussi peu sage qu'un jardinier qui arroserait une friche où il n'aurait rien semé.

C'est perdre le temps que de le dépenser mal à propos sous un faux semblant d'économie. Ainsi, un cultivateur ira cinq ou six fois à la ville pour vendre son blé plus cher: à la fin, il réussit; il obtient de son grain six francs de plus; il a perdu quatre jours, qui lui eussent rapporté deux fois davantage.

C'est perdre le temps que de le gaspiller en entreprenant des travaux que l'on n'est pas capable de mener à bien et qu'il faut ensuite abandonner.

Que faut-il donc faire? Employer avec un scrupule religieux tout le temps dont on dispose, mais ne l'employer qu'à des choses utiles, et avec des chances raisonnables de succès.

BARRAU.

AVIS OFFICIELS.



Avis aux Secrétares trésoriers.

En rédigeant les rapports sémi-annuels de leurs municipalités scolaires, les secrétaires-trésoriers doivent avoir soin d'indiquer le montant entier du salaire que touchent les instituteurs, celui qui payent les commissaires, soit pour loyer, bois de chauffage et pension, et enfin, tout ce qui est accordé aux instituteurs, à quelque titre que ce soit.

Les secrétaires-trésoriers voudront bien aussi faire leurs calculs en dollars et centins, et ne pas omettre de faire les additions au bas de chacune des colonnes de leurs rapports. Ainsi, au lieu de mentionner seulement que l'on perçoit chaque mois la somme de tant en tant mensuel, que l'on indique au bas de la colonne le total de la perception.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

SYNDICS D'ECOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général en conseil, a bien voulu faire les nominations suivantes:
Comté de Shefford.—Shefford: MM. Dominique Surprenant, Etienne Bergeron et Joseph Malheur.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE KAMOURASKA.

Mlles. Adèle Dumont et M. Caroline Terrieron, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles-modèles.

Mlles. Marceline Dubé, Hermine Caron, Eliza Dooly, M. Aurélie Ph. Lebel, Edesse Rouleau, Céleste Martin, Eloïse Sirois, Georgina Couturier, Virginie Gagné, Clémentine Gagnon, M. Georgina Dufour, Anna Dubé, Eliza Dumont, Emilie Pilote, Marie Dumont, Clémentine Malvina Lebel; Madame Louise Glisson, épouse de Martial Roy; M. Martial Roy; Mlles. Angélique Levasseur, Clémentine Emilie Gagné, Sara Roy; M. Marcel Côté; Mlles. Anne Autil, Mathilde Langlois. Gandeline Olympade Langlois et Philomène Gandeline Boucher, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaire.

P. DEMAIS,
Secrétaire.

DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. le Surintendant accuse avec reconnaissance réception des dons suivants:

De M. Gustave Smith, professeur de piano au pensionnat du Sacré-Cœur et secrétaire du Chant à l'église St. Patrick, Montréal: Le Pape Roi ou l'Univers Catholique. Chœur avec solo et duo, composé et arrangé (avec accompagnement de piano) pour une seule voix de Soprano, 1 brochure in-4o.

De MM. Hickling, Swan and Brewer, éditeurs de Boston: "A Dictionary of the English Language," par Joseph E. Worcester, L. L. D., 1 vol. grand in-4o.

De MM. Mame et Cie., libraires-éditeurs, à Tours, France: St. Louis et son siècle, 1 vol. grand in-8o; Histoire de la Révolution Française, 1 vol. grand in-8o; Voyage en France, par Mme. Tastu, 1 vol. grand in-8o; Les plus belles Eglises du monde, 1 vol. grand in-8o; Un livrer en Egypte, 1 vol. grand in-8o; La Terre Sainte, 1 vol. grand in-8o; Histoire de Paris, 1 vol. grand in-8o; Rome, 1 vol. grand in-8o.

De MM. Dezobry, E. Magdeleine et Cie., libraires-éditeurs, à Paris: Précis Historique et Chronologique de la Littérature française, par Alfred Bougeault, 1 vol. in-18o.

De M. J. A. Plinguet, éditeur, à Montréal: Questions d'exercices sur les cartes géographiques, 2 brochures in-18, double exemplaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Paschal A. Parent, muni de diplôme d'école modèle. Adresse: Rimouski.

Mlle. Honorine Dumais, institutrice munie d'un diplôme d'école modèle, enseigne l'anglais et le français. Adresse: Kamouraska.

M. Alphonse Dumais, instituteur muni de diplôme d'école modèle, enseigne également l'anglais et le français. Adresse: Kamouraska.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) AOUT 1860.

Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, pour l'année 1859.

BUREAU DE L'ÉDUCATION, Montréal, 21 Avril, 1860.

A l'Honorable Secrétaire Provincial.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon cinquième rapport sur l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada.

La nomination du conseil de l'instruction publique, qui a eu lieu le 17 décembre 1859, tout en me soulageant d'une partie de la responsabilité qui, jusqu'ici, avait pesé sur moi seul, m'impose de nouveaux devoirs dont l'accomplissement me sera d'autant plus agréable que la haute réputation dont jouissent tous ceux que le gouvernement a bien voulu me donner pour collègues, et leur zèle bien connu pour l'instruction publique, zèle dont ils ont fourni une nouvelle preuve en acceptant la charge qui leur était offerte, m'as-

surent que, sous leur sage direction, l'œuvre si difficile et si importante qui nous est confiée ne pourra que faire de nouveaux et rapides progrès.

Dès que j'ai été informé officiellement de l'organisation du conseil, je me suis empressé de le convoquer pour le jour le plus proche qu'il m'était possible de choisir, à cette époque de l'année. Le dix de janvier, à deux heures de l'après-midi, tous les membres, à l'exception de trois d'entre eux, dont l'absence était due à des circonstances sur lesquelles ils n'avaient eu aucun contrôle, se trouvaient réunis dans la salle du conseil, à Montréal. L'Honorable Sir Étienne Taché fut élu président à l'unanimité. Le conseil, dans cette séance, fixa l'époque de ses assemblées ordinaires au second mardi de chacun des mois de février, mai, août et novembre, et nomma trois comités, chargés l'un de préparer un projet de règlement touchant l'ordre de ses délibérations tel que voulu par la loi; le second de choisir les livres, cartes, globes, etc., qui, à l'exclusion de tous autres, devront être en usage dans les écoles; le troisième de préparer les règlements d'école et ceux qui concernent l'établissement et la direction des bureaux d'examineurs pour l'admission à l'enseignement, ainsi que la direction des écoles normales.

À la seconde réunion du conseil, le 11 février, les deux premiers comités ont soumis des rapports qui ont été approuvés et qui sont maintenant, d'après la loi, soumis à la sanction de Son Excellence le Gouverneur Général. Le troisième comité a soumis un projet de règlement pour la régie des bureaux d'examineurs; la discussion de ce projet a été ajournée à la prochaine session.

Avec l'aide du conseil, et surtout grâce à ses suggestions et à son initiative, le gouvernement parviendra à surmonter, ou, du moins, à diminuer les obstacles qui s'opposent encore à la diffusion de l'éducation primaire, et à perfectionner notre système d'instruction publique en faisant disparaître ce qu'il peut avoir encore de défectueux et en y ajoutant ce qu'il faut pour le compléter.

Les résultats obtenus durant l'année 1859 sont, en général, aussi satisfaisants que ceux des années précédentes. Les détails en sont contenus dans les rapports de MM. les directeurs des écoles normales, dans les divers tableaux statistiques compilés par le département, et dans les extraits des rapports de MM. les inspecteurs d'école, documents que l'on trouvera à la suite du présent rapport.

Les écoles normales ont eu un succès croissant non seulement par le nombre et les progrès de leurs élèves, mais encore par le nombre de ceux qui, sortis de ces institutions, se dévouent à l'enseignement avec avantage pour eux-mêmes et pour la société. Je dois même dire que, sous ce dernier rapport, les résultats obtenus sont au-delà de toutes les espérances que les amis de l'éducation auraient pu concevoir. Il est à observer cependant que ce n'est pas uniquement d'après le nombre des sujets formés pour l'enseignement que l'on doit juger de l'utilité et de l'importance de ces institutions. On ne sera point longtemps sans s'apercevoir, comme on le fait partout ailleurs, de l'influence salutaire que les écoles normales et les écoles-modèles annexes peuvent exercer indépendamment de l'action directe de leurs élèves. En élevant le niveau de la capacité requise pour l'enseignement, en servant de modèles et d'exemple aux efforts des hommes intelligents et amis de l'éducation qui viennent les visiter, en faisant connaître les meilleures méthodes d'enseignement et en les introduisant graduellement dans les diverses parties du pays où elles ne manquent point de se propager à la vue des résultats qu'elles permettent d'obtenir, les écoles normales serviront encore la cause de l'éducation d'une manière très efficace.

Du reste, à l'exception d'un seul, tous ceux qui, depuis l'établissement de ces écoles, y ont obtenu des diplômes, se sont montrés disposés à enseigner, lorsqu'on leur a offert un traitement que j'ai jugé suffisant aux termes du règlement qui les concerne. Tandis que plusieurs municipalités comparativement riches, qui n'ont que des institutrices peu habiles et, souvent même, non munies de diplômes, ont négligé de s'assurer des services des maîtres ou des maîtresses préparés à l'enseignement par des études spéciales, d'autres localités, pauvres et éloignées des grands centres de population, se sont imposé pour cet objet les sacrifices les plus généreux comme on pourra le voir en consultant le tableau publié à la suite du rapport du Principal de chaque école.

Il y a plus : six des élèves de l'école normale McGill enseignent actuellement dans le Haut-Canada, et deux des élèves de l'école Jacques-Cartier sont instituteurs dans l'île du Prince-Edouard.

Il y a lieu cependant d'espérer qu'à l'avenir les jeunes gens, qui se seront imposés de grands sacrifices pour se préparer dignement à faire l'éducation de leurs jeunes compatriotes, trouveront

une plus grande protection dans le zèle des amis de l'éducation, dans les diverses localités du Bas-Canada, et l'on doit compter surtout sur les succès qu'obtiennent en général ceux des élèves de l'école normale qui ont pu se placer, pour ouvrir la carrière à leurs successeurs.

Le nombre total des élèves qui ont fréquenté les trois écoles, dans le cours de l'année 1855-59, a été de 219, savoir : 50 élèves-maîtres à l'école Jacques-Cartier, 7 élèves-maîtres et 76 élèves-institutrices à l'école McGill, et 34 élèves-maîtres et 52 élèves-institutrices à l'école Laval. On peut juger, d'après le chiffre d'élèves-maîtres de l'école Jacques-Cartier et celui des élèves-institutrices des deux autres écoles, du nombre considérable de jeunes filles qui fréquenteraient cette institution, s'il eût été possible d'y organiser un département d'élèves-institutrices. Pour le faire il serait nécessaire, comme je l'ai indiqué dans mes rapports précédents, d'augmenter la subvention totale des écoles normales.

Il a été accordé, à la fin de l'année scolaire, 106 diplômes, savoir : 57 diplômes pour école-modèle, dont 6 à des élèves-maîtres de l'école Jacques-Cartier; 1 à un élève-maître et 17 à des élèves-institutrices de l'école McGill, et 16 à des élèves-maîtres et 17 à des élèves-institutrices de l'école Laval, et 49 diplômes pour écoles-élémentaires, dont 10 à des élèves-maîtres de l'école Jacques-Cartier, 2 à des élèves-maîtres et 26 à des élèves-institutrices de l'école McGill, et 1 à un élève-maître et 10 à des élèves-institutrices de l'école Laval.

Dans l'espace de deux ans et quelques mois, c'est-à-dire, depuis leur établissement, dans le mois de mars et de mai 1857, les écoles normales ont eu en tout 361 élèves, savoir : l'école Jacques-Cartier 88; l'école McGill 148, et l'école Laval 125. Sur ce nombre 187 ont obtenu des diplômes, 35 à l'école Jacques-Cartier, 86 à l'école McGill et 66 à l'école Laval. (1)

De ces instituteurs et de ces institutrices ainsi munis de diplômes, 129 se livrent actuellement à l'enseignement, 30 continuent leurs études dans le but de s'y livrer, un est mort peu de temps après être sorti de l'école, un a refusé de se livrer à l'enseignement, et a payé l'amende imposée par le règlement; les autres sont prêts à accepter les places qu'on leur offrira, et plusieurs sont à la veille d'en obtenir.

De plus, parmi les élèves, il s'en trouvait un bon nombre qui possédaient déjà des diplômes accordés par les bureaux d'examineurs, et qui ont suivi les cours ou une partie des cours des écoles normales, afin d'augmenter la somme de leurs connaissances et de se perfectionner dans l'enseignement; plusieurs d'entre eux n'ont point obtenu le diplôme de l'école normale; mais ceux des derniers continuent à enseigner en vertu du brevet de capacité qu'ils possédaient déjà; ce qui porte à 140 le chiffre des élèves des écoles normales qui se livrent à l'enseignement.

Sur ce nombre il y a, comme je l'ai déjà dit, deux des élèves de l'école Jacques-Cartier qui enseignent dans l'île du Prince-Edouard, et six élèves de l'école McGill qui enseignent dans le Haut-Canada; cinq élèves de cette dernière institution enseignent dans des familles ou dans des écoles indépendantes; enfin, trois élèves-institutrices de l'école Laval sont entrées dans des ordres religieux enseignants et peuvent, suivant la mission qui leur sera donnée, enseigner dans des institutions subventionnées ou dans des institutions indépendantes; ce qui laisse encore 124 institutrices laïques enseignant dans des écoles subventionnées dans le Bas-Canada.

Le nombre des élèves, qui ont fréquenté les écoles normales et qui n'ont point obtenu de diplômes, se trouve être de 174. Une bonne partie de ceux-là continuent leurs études; deux sont morts; quelques uns sont sortis par suite de leur faible santé; d'autres ont renoncé d'eux-mêmes à suivre une carrière pour laquelle ils se sentaient peu d'aptitude; quelques-uns enfin ont dû être expulsés pour maintenir une bonne discipline, indispensable surtout dans des institutions de ce genre. Quelques instituteurs aussi, comme je l'ai déjà dit, n'ont suivi qu'une partie des cours pour se perfectionner dans l'enseignement. Les examens, quo les élèves ont eu à subir avant d'obtenir des diplômes, ont été des plus rigoureux; l'essentiel aux yeux des directeurs de ces institutions n'étant point de lancer dans la profession un grand nombre de sujets, mais d'en former qui soient dignes, sous tous les rapports, de la noble tâche à laquelle ils se destinent. Il est nécessaire, pour recevoir le di-

(1) Le nombre total des diplômes accordés est de 93 pour école-modèle et de 117 pour école élémentaire. Bon nombre d'élèves, après avoir obtenu le diplôme pour école élémentaire, font une seconde et une troisième année, afin d'obtenir le diplôme pour école-modèle; et il y a même, à l'école Laval, quatre élèves qui, après avoir obtenu ce second diplôme, étudient afin d'obtenir le diplôme pour académie.

plôme, d'obtenir une bonne note, dans l'examen, pour chacune des matières enseignées; ce qui fait que même des élèves qui ont obtenu plusieurs prix n'ont pas encore pu avoir du diplôme. On remarquera, avec plaisir, que presque tous les élèves viennent de la campagne, et que presque tous les comtés du Bas-Canada en ont fourni leur contingent.

Par suite de la translation des bureaux du gouvernement du Toronto à Québec, l'école normale Laval, qui occupait l'édifice connu sous le nom de Vieux Château, a été délogée, et les classes pour l'année 1858-59 se sont terminées un mois plus tôt qu'à l'ordinaire. La maison, ci-devant occupée par les Révérends Pères Jésuites, dans la rue Dauphine, a été louée par le gouvernement; et, grâce à l'activité déployée par M. le principal Langevin et à la prompte exécution de ses recommandations par le bureau des travaux publics, l'école n'a que peu souffert de ce fâcheux contretemps. Il a même été possible de rouvrir les classes à l'époque ordinaire, et l'établissement est installé dans le nouveau local d'une manière beaucoup plus convenable et avantageuse qu'il ne m'avait d'abord semblé permis de l'espérer. Il est seulement vivement à regretter qu'il n'y ait aucun terrain adjacent qui puisse servir aux récréations des élèves, et cela au double point de vue de leur santé et de leur amusement. Cette circonstance, ajoutée aux autres inconvénients d'une installation temporaire, vient à l'appui de la suggestion que j'ai déjà faite de construire le plus promptement possible pour nos écoles normales des édifices qui leur soient destinés d'une manière permanente.

L'école Laval a aussi fait, dans le cours de l'année, une perte très sensible par la mort de M. Émile de Fenouillet, professeur de littérature, d'histoire et de langue française. Ses élèves, qui avaient fait sous ses soins les plus grands progrès dans ces diverses branches d'instruction, ainsi que ses confrères professeurs, dont il avait su s'attirer l'estime, lui ont donné, jusqu'à la fin, des marques du plus touchant intérêt; et je ne puis que corroborer tout ce que M. le Principal Langevin a consigné, dans son rapport, d'honorable pour sa mémoire. M. de Fenouillet était du midi de la France et, dans son pays natal ainsi que dans son pays d'adoption, il s'était occupé d'études et de travaux littéraires avec le plus grand succès. La rédaction du *Journal de l'Instruction Publique* a perdu en lui un collaborateur habile et zélé.

M. de Fenouillet a été remplacé par M. Napoléon Lacasse, instituteur distingué dans sa profession et qui, muni d'un diplôme pour école-modèle, enseignait depuis bon nombre d'années. M. Lacasse a jusqu'ici parfaitement justifié la confiance qu'on lui a témoignée en l'appelant à remplir ce poste important.

M. Juneau, instituteur de l'école-modèle annexée, ayant été nommé inspecteur des écoles des comtés de Lévis et du Dorchester, il a été remplacé par M. Cloutier, instituteur de l'école-modèle de St. Nicolas, et muni du diplôme pour école-modèle de l'école normale Laval.

J'ai visité, à plusieurs reprises, dans le cours de l'année, les trois écoles normales et j'ai assisté à leurs examens publics, et en partie aux examens particuliers des candidats à l'enseignement dans l'école Jacques-Cartier. Je puis dire que, dans toutes ces occasions, les élèves ont fait parfaitement honneur au zèle et à l'habileté de leurs professeurs.

L'école Jacques-Cartier a eu cette année un nombre plus considérable d'élèves que les années précédentes; et, sur ce nombre, une plus forte proportion se trouve composée de jeunes gens de talent, ayant déjà une certaine somme de connaissances et, je crois aussi, une vocation sérieuse pour l'enseignement. L'ordre et la discipline ont été maintenus beaucoup plus facilement que par le passé. Il y a eu 31 nouveaux élèves admis à l'étude, et plus de cinquante candidats à l'admission. Comme le pensionnat ne saurait guère en contenir davantage, la détermination de se montrer sévère dans l'admission, bonne en elle-même, s'est trouvée justifiée par cette circonstance.

Des 31 nouveaux élèves, 25 viennent du l'ancien district de Montréal, et cinq de celui des Trois-Rivières. Il y a eu 19 anciens élèves, 18 de l'ancien district de Montréal et un de celui des Trois-Rivières. Les anciens districts de St. François et d'Ottawa, qui, avec les deux autres forment la circonscription de cette école, n'ont encore fourni aucun élève.

Les progrès des élèves dans la grammaire française, enseignée par M. Davisme avec une application, un zèle et une habileté bien rares, ont été, cette année, des plus remarquables. Le cours d'histoire du Canada que fait M. le Principal a pris des développements très considérables; et, pour atteindre toute l'exactitude possible dans l'étude des faits intéressants qui ont rapport aux premiers établissements des Européens en Amérique, M. Verreau n'a épargné ni recherches ni dépenses, et, avec une générosité bien

louable, a fait copier en France, à ses propres frais, plusieurs documents inédits.

Les leçons, accompagnées de démonstrations et d'expériences, qui ont été données aux élèves sur les diverses branches des sciences physiques, quoiqu'on n'ait aucunement la prétention de faire de ces jeunes gens des professeurs habiles dans chacune de ces sciences, auront pour résultat de leur donner des connaissances utiles, qui peuvent servir de point de départ à des études plus profondes, leur faciliter la lecture d'une foule d'ouvrages intéressants et les mettre en état d'initier à leurs futurs élèves les notions les plus indispensables, soit en leur expliquant le texte d'une série de livres de lecture semblables à ceux des écoles nationales d'Irlande, soit en leur donnant des leçons familières ou leçons de choses.

M. Ossaye, agronome distingué, a bien voulu se charger de faire gratuitement aux élèves un cours d'agriculture et d'économie rurale, dont les leçons se donnent tous les samedis de deux à quatre heures. De plus, il leur fait visiter quelques-unes des fermes les mieux tenues des environs de Montréal, y comprise celle qu'il dirige lui-même pour les MM. du Séminaire, et leur a donné sur les lieux des explications pratiques qui ont formé le complément de son cours. Il est sans doute beaucoup à désirer que des fermes-écoles soient ajoutées aux écoles normales, de manière à ce que les élèves-maîtres puissent, pendant la saison convenable, y aller à tour de rôle s'initier plus complètement à la pratique de l'agriculture et surtout à celle de l'horticulture, si importante pour eux comme moyens de subsistance. Mais, en attendant que ce projet se réalise, les notions d'économie rurale qu'ils acquièrent auront les mêmes avantages que ceux que je viens de signaler, en ce qui concerne les autres sciences; et elles ont déjà eu pour résultat d'attirer fortement leur attention sur les ressources agricoles du pays, d'exciter leur zèle pour le développement de ces ressources et de leur inspirer à l'égard du premier de tous les arts, des sentiments bien différents de ceux que quelques-uns d'entre eux éprouvaient comme plusieurs l'ont avoué.

Les écoles publiques d'histoire générale, par M. Desmazures, et de philologie et de grammaire française, par M. Davisme, ont été suivies par un bon nombre de personnes étrangères à l'établissement. Il y a lieu d'espérer qu'avec le temps notre jeunesse prendra, comme en Europe, l'habitude d'assister à ces leçons publiques et gratuites; et l'on peut ajouter que, dans ce pays, elle ne saurait faire un meilleur usage de ses longues soirées d'hiver. Les élèves ont fait des comptes rendus de ces leçons, et les meilleurs ont été publiés dans le *Journal de l'Instruction Publique*. M. Desmazures, qui, n'étant lié avec l'école normale que par son amour pour les lettres et l'intérêt qu'il porte à l'établissement, a bien voulu se charger, pendant deux années du cours d'histoire générale, mérite des remerciements non seulement de la part du gouvernement, mais encore de tous ceux qui ont pu participer à l'enseignement qu'il a si habilement et si généreusement donné.

Les élèves-maîtres, comme on peut le voir par les tableaux qui se trouvent dans le rapport de M. le Principal Verreau, ont consacré une très grande partie de leur temps à l'école-modèle. Ils y ont fait de grands progrès dans l'enseignement de la lecture raisonnée, de la géographie, de l'arithmétique et dans l'art de donner les leçons familières ou leçons de choses.

On a ajouté, dans le cours de l'année, au musée de l'institution, une collection d'ornithologie canadienne composée de 160 sujets, dont la plus grande partie a été cédée, pour la moitié de sa valeur, par M. l'inspecteur Germain, qui l'avait lui-même formée. Quelques élèves ont appris l'art de préparer eux-mêmes les objets d'histoire naturelle, ce qui permettra d'augmenter insensiblement et sans grande dépense les diverses collections dont se compose le musée, et ce qui, en même temps, pourra, par la suite, leur être d'une certaine utilité. J'ai déjà dit, dans un de mes rapports précédents, que les maisons d'éducation de ce pays qui n'ont pas encore de musées, pourraient peut-être de cette manière se former des collections d'histoire naturelle et inspirer le goût de cette science à leurs élèves.

L'école McGill divise son année en deux sessions. Elle a eu, dans sa première session, 83 élèves, et dans la seconde, 77. Plusieurs sont sortis dans le cours de la première session. Le nombre total de ceux qui ont fréquenté l'école dans l'année a été de 83, comme je l'ai déjà dit.

Dans cette école, comme dans l'école Laval, on a commencé à donner à quelques élèves les connaissances qui leur permettront d'obtenir un diplôme pour académie; cet enseignement classique se fait en dehors du programme obligé et plutôt à titre d'es-sai. Les demandes qui ont été faites d'instituteurs munis de diplômes pour académie m'ont engagé à le permettre; mais ces études seront purement facultatives.

J'ai assisté aux exercices publics et aux examens de cette école que j'ai aussi visitée pendant l'année. Je n'ai qu'à m'applaudir des progrès qu'on y a faits dans les diverses branches, particulièrement dans l'art de donner les leçons familières ou leçons de choses, dans la composition littéraire, dans l'arithmétique et dans les diverses sciences naturelles. Les succès qu'a obtenus M. le professeur Fronteau, dans l'enseignement de la langue française sont aussi très satisfaisants, surtout si l'on considère le peu de temps qui se trouve consacré à cette partie du programme. M. le principal et M. les professeurs Hieks et Robins se dévouent, d'une manière tout-à-fait digne d'éloges, à l'enseignement des diverses branches qui leur sont échuës en partage.

On a ajouté, l'année dernière, à l'école-modèle, une école de petits enfants ou *salle d'asile* (infants' school.) Les résultats obtenus dans cette école sont excellents; et, comme les élèves-institutrices sont en très grande majorité, je n'ai aucun doute que, par ce moyen, les meilleures méthodes d'enseignement pour le premier âge ne s'introduisent rapidement dans toutes les écoles ou elles enseigneront.

L'école Laval, que j'ai visitée à plusieurs reprises et dont j'ai pu constater les succès, non seulement dans les examens publics auxquels j'ai assisté, mais aussi dans ses classes, m'a paru réaliser tout ce qu'on peut espérer de mieux d'une institution de ce genre. L'ancien principal et son successeur n'ont épargné aucun effort, et il est digne de remarque que tous les élèves qui ont fréquenté les cours ont montré les meilleures dispositions, tandis que quelques-uns d'entre eux se sont distingués par des talents et une aptitude bien rares. Ils m'ont paru posséder une connaissance solide et bien pratique de la grammaire française; la prononciation et l'élocution dans cette langue son l'objet d'une attention toute particulière et laissent peu de chose à désirer; l'art d'enseigner la géographie et le tracé des cartes sur le tableau noir sont pratiqués avec beaucoup de succès. Je signale seulement ici quelques-unes des branches qui m'ont frappé davantage; mais je puis dire que tous ceux qui ont visité cette école en même temps que moi, ont été étonnés, comme je l'ai été moi-même, des résultats qu'elle a produits. Les religieuses Ursulines, sous les soins desquelles se trouve placé le pensionnat des élèves institutrices, et auxquelles est aussi dévolu une partie de l'enseignement, ont droit à la reconnaissance du gouvernement et du public; la bonne tenue des élèves et leurs progrès dans l'étude de la langue anglaise et dans les autres branches d'éducation confiées à ces Révérendes dames, méritent d'être cités avec éloge.

Les deux écoles-modèles annexes de l'école Laval ont été, pendant le cours de l'année, l'objet de l'attention toute particulière de M. le principal, qui a fait à l'enseignement, dans ces deux écoles, plusieurs améliorations importantes.

Le nombre total des élèves des écoles modèles annexes des trois institutions est de 669, savoir: trois cents élèves dans les trois divisions de l'école modèle annexe de l'école McGill; 110 élèves dans l'école-modèle de garçons et 175 dans l'école-modèle de filles de l'école normale Laval, et 84 dans l'école modèle de l'école normale Jacques-Cartier. Ce nombre, ajouté aux 219 élèves-maîtres, forme un total de 888 élèves qui ont reçu l'instruction dans le cours de l'année dans les écoles normales. La somme totale dépensée par ces institutions cette année, a été de \$36,810, sur laquelle \$9,431 proviennent des honoraires payés par les élèves.

Tandis que les écoles normales préparent des instituteurs et des institutrices, le département s'est efforcé d'améliorer le sort des instituteurs actuels, et l'on a profité de toutes les occasions qui se sont présentées pour relever cette noble profession dans l'opinion publique et encourager ceux qui l'exercent à y persévérer, malgré les tentations assez fortes qui peuvent les attirer ailleurs. On a déjà vu que la plupart des chaires de professeurs dans les écoles normales ont été données à d'anciens instituteurs; et pas moins de neuf de nos meilleurs maîtres d'école ont obtenu cette promotion honorable et relativement lucrative, quoique les traitements accordés aux professeurs des écoles normales soient encore loin de ce qu'exigeraient l'importance de leurs fonctions et les labeurs dont ils sont chargés.

L'on se rappelle peut-être que, dans mes rapports précédents, j'avais insisté sur l'importance qu'il y avait de ne nommer, autant que possible, que d'anciens instituteurs à la charge d'inspecteur des écoles. Outre le relief et l'encouragement donnés de cette manière à la profession, les instituteurs sont peut-être la seule classe d'hommes qui puisse se livrer aux devoirs de cette charge pour le modique traitement qui y est attaché; et naturellement on doit attendre d'eux aussi plus de zèle et d'aptitude, plus de connaissances spéciales et d'expérience. Je suis donc heureux de pouvoir dire que la plupart des nominations qui ont été faites depuis mon entrée en charge l'ont été conformément à cette suggestion.

Dans le principe, il eût été difficile, pour bien des raisons, de suivre exclusivement cette manière de voir, et il était surtout important, lorsque l'on avait à combattre les répugnances populaires et l'opposition au système de cotisation, de choisir des personnes qui jouissent d'une certaine influence locale et de récompenser ainsi les amis de l'éducation qui avaient lutté pour l'établissement du système et fait de grands sacrifices personnels pour ce louable objet. Le gouvernement avait cependant admis le droit qu'avaient les anciens instituteurs à cette charge en nommant quatre d'entre eux parmi les premiers inspecteurs choisis. Depuis 1855, sur neuf nominations qui ont été faites soit en remplacement d'inspecteurs décedés ou démissionnaires, soit pour la formation de nouveaux districts d'inspection, sept ont été faites en faveur d'anciens instituteurs; et, sur 26 inspecteurs, il s'en trouve actuellement 11 qui ont appartenu au corps enseignant. Il pourra se présenter encore des circonstances particulières où d'autres que des membres de ce corps devront être appelés à cette charge; mais il n'en est pas moins très satisfaisant pour tous ceux qui se livrent à l'éducation de la jeunesse de songer que les droits de la profession sont reconnus et qu'ils ont aujourd'hui, comme on vient de le voir, plusieurs chances de promotion.

Les conférences sont aussi un excellent moyen d'élever le niveau de la profession, de perfectionner les anciens instituteurs dans l'enseignement, de les faire participer aux bienfaits des écoles normales où se tiennent ces réunions, et de relever à leurs propres yeux les membres d'un corps longtemps tenu dans une condition d'infériorité sociale, injuste et déplorable à tous égards. Malgré les obstacles qu'opposaient les frais de voyages, (vii le peu de ressources dont disposent la plupart des instituteurs) et aussi le peu de liberté d'un certain nombre de commissaires d'école qui ont cru devoir se refuser à des absences qu'ils considéraient comme une perte de temps, les conférences ont été suivies avec un succès toujours croissant. Des questions importantes ont été débattues, d'excellentes lectures ont été faites, soit par les professeurs des écoles normales, soit par des instituteurs qui ont ainsi montré leur aptitude et leur esprit de travail; et les procès-verbaux de ces conférences, publiés dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans le *Lower Canada Journal of Education*, ont été quelquefois reproduits à l'étranger. Outre les trois associations d'instituteurs formées sous la direction du département et liées aux écoles normales, il s'est aussi établi dans les townships ou cantons de l'est, une association locale, dont les délibérations ont aussi été publiées dans ces deux journaux. Les conférences de sections qui les régèment des associations, qui ont pour centres les écoles normales Jacques-Cartier et Laval respectivement ont eû en vue d'établir, ont fait peu de progrès. Je le regrette d'autant plus que j'espérais plus tard pouvoir établir dans ces sections des bibliothèques d'ouvrages pédagogiques qui eussent été d'une grande utilité pour les instituteurs. La bibliothèque de l'ancienne association des instituteurs du district de Québec a été réunie à celle de l'école normale Laval, et elle sert à ceux des membres de l'association qui fréquentent les conférences tenues à cette école. Les deux bibliothèques réunies renferment près de 2000 volumes parfaitement choisis. La bibliothèque du département de l'Instruction publique, qui se compose aujourd'hui de plus de 5000 volumes, est également à la disposition des instituteurs qui viennent aux conférences tenues à l'école normale Jacques-Cartier.

Je suis heureux de pouvoir dire que les deux journaux publiés par le département ont obtenu cette année un grand nombre de nouveaux abonnés, surtout parmi les instituteurs qui paraissent apprécier l'avantage qui leur est offert de pouvoir se procurer des lectures, qui leur sont particulièrement destinées, en même temps qu'un résumé des nouvelles littéraires et scientifiques et de tout ce qui concerne plus particulièrement leur profession, pour une somme, pour bien dire, purement nominale. Les dépenses des deux journaux, au premier Janvier, 1859, excédaient de \$830 les recettes; mais il est dû le double de cette somme pour abonnements, et une assez forte partie de la dette a été encourue pour faire reliair un certain nombre de séries complètes du journal qui se vendent aux abonnés et se distribuent en prix aux élèves des écoles. (1) Tout le montant dépensé pour la publication des deux journaux s'éleva à \$3214, dans l'année 1859, plus un balance due de l'année précédente qui est de \$151. Les abonnements ont produit, cette année, \$728. La subvention du gouvernement ne s'éleva qu'à \$1800; celle qui est accordée pour la publication d'un seul journal, dans le Haut-Canada, s'éleva également à \$1800.

(A continuer.)

(1) Il a été depuis retiré une bonne partie des arranges et il est à espérer qu'à la fin de l'année la dette sera considérablement réduite.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ÉCOLES.

Extrait d'un Rapport de M. l'Inspecteur CRÉPAULT.

(Suite.)

St. Raphaël.—Cette paroisse ne s'est occupée de l'exécution de la loi des écoles que depuis 1851. Il s'y trouve néanmoins une école modèle de filles et quatre écoles élémentaires, dont deux bonnes et deux médiocres. Mlle Thibault, qui tient l'école-modèle, est une de ces institutrices assez rares qui enseignent plutôt par vocation et par dévouement que dans le seul but de se procurer un moyen de subsistance. Les enfants sous ses soins ont fait de grands progrès, et plusieurs de ses élèves sont devenues à leur tour de bonnes institutrices. St. Raphaël est une municipalité très pauvre, qui n'entretient ses écoles qu'au prix des plus généreux sacrifices. On vient aussi d'y ériger une maison d'école très convenable et qui fait honneur au zèle des contribuables.

St. Vallier.—Il y a dans cette municipalité cinq écoles, dont une bonne et quatre médiocres. C'est une paroisse très riche; malheureusement on n'y fait rien pour marcher de pair avec les paroisses voisines, qui, plus pauvres, devancent celle-ci de beaucoup dans tout ce qui a trait à l'éducation. Les commissaires n'ont encore qu'une seule maison d'école, et elle est dans un délabrement complet. Les personnes instruites qu'on a éloignées des affaires afin d'être moins taxé, comme on le dit ouvertement, demandent en vain, depuis longtemps, une école de filles dans le village. La seule bonne école qu'il y ait est celle de M. Sylvain, qui mériterait certainement un traitement double de celui qu'on lui accorde, mais qui ne veut point s'éloigner de ses parents, résidents dans cette paroisse.

St. François.—Il y a dans cette paroisse une académie de filles, tenue par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, et quatre écoles élémentaires, dont deux donnent des résultats satisfaisants, les deux autres sont inférieures. Le salaire que l'on accorde aux institutrices est trop peu élevé pour qu'on puisse en engager qui aient toute l'aptitude requise; sans compter qu'elles sont très mal payées. Le secrétaire-trésorier tient ses registres et ses livres de comptes dans un ordre parfait. M. Dessin, qui tient l'école du village, pourrait faire faire des progrès satisfaisants à ses élèves, s'il n'était pas entravé par des difficultés qui partent du mauvais vouloir des commissaires. Malgré l'insuffisance du salaire des institutrices, ils ne les paient point régulièrement et il leur est dû des arriérés assez considérables.

St. Pierre.—Il y a dans cette municipalité une excellente école-modèle de filles et deux bonnes écoles élémentaires. L'école-modèle est tenue par les Dlle. Létourneau, qui possèdent une excellente éducation, et enseignent à leurs élèves tout ce que l'on enseigne généralement dans les académies de filles dirigées par nos communautés religieuses. Ces élèves sont au nombre de 80 et apprennent la grammaire française et la grammaire anglaise, la composition littéraire, le dessin, et à faire les ouvrages à l'aiguille, tapisserie, etc. Ces institutrices ont déjà formé plusieurs maîtresses capables. St. Pierre est une des municipalités les plus exemplaires de mon district; depuis 1852 la loi y a toujours été mise à exécution avec beaucoup de zèle et de diligence. M. Sirois, curé, et M. Larue, notaire, occupent l'un la présidence et l'autre la charge de secrétaire, et méritent les plus grands éloges, ainsi que les autres commissaires, qui sont des hommes instruits et par là-même amis de l'éducation. On a construit, dans cette petite municipalité, une grande et belle maison d'école.

Berthier.—Il y a dans cette municipalité une école-modèle et deux écoles élémentaires. M. Langlois, qui dirige l'école-modèle, est un de nos meilleurs instituteurs. Il fait faire à ses élèves des progrès étonnants, sa méthode est excellente et il sait aussi se faire aimer et respecter de tout le monde. Les deux écoles élémentaires sont confiées à des institutrices munies de diplômes, et possédant toute l'aptitude requise. Pas moins de 60 à 70 enfants fréquentent chacune de ces écoles. Berthier possède trois bonnes maisons d'école, qui sont bien entretenues et fournies de tout le matériel nécessaire, tables, pupitres, planches noires, cartes géographiques et tableau noir. Les commissaires et les contribuables de cette petite municipalité n'épargnent rien pour l'instruction de leurs enfants.

St. Thomas.—Il y a dans cette municipalité une académie de garçons, une académie de filles et sept écoles élémentaires. L'académie des garçons est dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui donnent l'éducation à près de 260 enfants. On enseigne dans cette institution l'anglais, le français, le calcul, la tenue des livres, la géométrie, la trigonométrie, l'arpentage, le dessin linéaire, la musique vocale et des notions d'agriculture. L'académie des filles, dirigée par les Sœurs de la Congrégation, est installée dans une belle maison en pierre de taille à trois étages, et compte près de 250 élèves. On enseigne dans cette institution, outre les matières prescrites pour les écoles élémentaires, le dessin, la musique instrumentale, l'anglais, la littérature, la broderie, divers autres ouvrages à l'aiguille. Les sept écoles élémentaires sont toutes tenues par des institutrices. Trois de ces écoles sont bien tenues, deux sont passables, et les deux autres inférieures. Les commissaires de cette municipalité méritent des éloges; la corporation a toujours été, depuis sept ans, composée d'hommes instruits et zélés à la tête desquels se trouve M. Beaubien curé du lieu; le secrétaire-trésorier tient ses comptes dans un ordre parfait.

La Grosse-Isle.—Cette municipalité n'a qu'une école élémentaire, tenue par une institutrice qui n'est point munie de diplôme, mais qui a cependant l'aptitude requise pour cette localité, qui vient d'être érigée en municipalité scolaire. L'école n'est fréquentée que par vingt enfants.

L'Isle-aux-Grues.—Il y a dans cette petite paroisse une école-modèle de filles et deux écoles élémentaires. Mlle. Painchaud qui enseigne dans l'école-modèle est une personne très habile et très dévouée; elle donne une excellente éducation à 80 élèves, qui, sous elle, font des progrès remarquables. Les deux écoles élémentaires sont tenues par des institutrices qui ne sont point munies de diplôme. Cette municipalité possède une maison d'école à deux étages, bien meublée, fournie de cartes géographiques, globes, etc.

Le Cap St. Ignace.—Cette municipalité a neuf écoles, dont une est une école modèle, quatre sont bien tenues, et les quatre autres ne sont que passables. Mlle. Mitchell qui dirige l'école située près de l'église, est une institutrice très capable; elle donne une excellente éducation dans les deux langues à plus de 60 enfants. La commission des écoles possède une belle maison d'école que lui a léguée son M. Cécile, ancien curé de la paroisse. Cette municipalité n'avait pas une seule école en 1852 et n'a eu de commissaires qu'en 1851, année où ils ont été nommés par l'Exécutif. M. Nadeau, homme très instruit, est le secrétaire-trésorier, et il rend d'importants services. Six écoles suffiraient aux besoins de cette municipalité, ce qui permettrait d'augmenter les traitements beaucoup trop modiques des institutrices.

L'Islet.—Cette belle et grande municipalité a fait, depuis 1852, les progrès les plus remarquables. Elle possède une académie de garçons, tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes, une académie de filles et douze écoles élémentaires; huit sont bien tenues, les autres ne sont que passables. L'académie se tient dans une vaste maison de pierre à deux étages, on y fait l'école à près de cent enfants. Outre les matières requises pour les écoles élémentaires, on y enseigne l'anglais, le dessin et la musique. L'académie des filles est sous la direction de Mlle. O'Reilly, qui enseigne l'anglais, le piano, le dessin et les ouvrages en laines et à l'aiguille. Cette institution possède aussi un local très convenable. Les deux établissements sont meublés et fournis de tout le matériel nécessaire, et en outre de cartes géographiques et de globes, etc. La commission est composée d'hommes instruits et zélés à la tête desquels se trouve M. le curé Delage. C'est en grande partie à son zèle et à son sacrifice qu'est dû l'état prospère de l'instruction publique dans cette paroisse. Les deux académies ont déjà fournis plusieurs instituteurs et institutrices qui leur font honneur.

St. Cyrille.—C'est une petite municipalité nouvellement établie. Les contribuables, quoique pauvres, entretiennent trois écoles. Elles sont assez bien tenues et fréquentées par près de deux cents enfants. St. Cyrille n'a été organisé en municipalité scolaire qu'en 1851.

St. Jean Port-Joli.—Cette municipalité, grande et riche, n'a aussi commencé à avoir des écoles qu'en 1851. Il s'y en trouve aujourd'hui un trop grand nombre pour que les institutrices puissent avoir des traitements convenables, et par conséquent quelques-unes de ces écoles sont très inférieures. Il y en a quatorze en tout, et elles sont fréquentées par 600 enfants et littéralement encombrées. Six de ces écoles sont bien tenues et donnent des résultats satisfaisants. Des huit autres, quatre sont assez passables, et quatre sont inférieures. Le secrétaire-trésorier est un homme très instruit, qui tient ses registres et ses comptes en

bon état et rend d'importants services à la commission. Les commissaires ne possèdent qu'une seule maison d'école; encore est-elle dans un état de délabrement bien pénible à voir. St. Jean Port-Joli possède un institut littéraire, dont la bibliothèque renferme 600 volumes.

St. Roch des Aulnets.—Il y a dans cette paroisse, comme à St. Jean Port-Joli un trop grand nombre d'écoles. M. Gagnon, le nouveau président des commissaires, a fait cette année de louables efforts pour obtenir de meilleures institutrices, mais il est difficile de leur donner une rémunération convenable lorsqu'on songe qu'il y a maintenant quatorze écoles en opération, et que neuf au plus suffiraient. Les commissaires possèdent six maisons d'école. M. Dupont, le secrétaire-trésorier, tient ses comptes dans un ordre parfait et rend des services importants à la municipalité.

Extrait d'un rapport de M. l'inspecteur TANOVAY.

Presque toutes nos écoles sont entre les mains de jeunes institutrices assez instruites pour la plus part, mais manquant d'expérience et de connaissances pédagogiques. Les fréquentes absences des élèves sont, à mon avis, le plus grand obstacle à l'avancement de l'éducation dans la plupart des paroisses. Il est vraiment pénible de voir combien les parents sont encore peu pénétrés de l'obligation qu'ils sont de donner à leurs enfants une éducation proportionnée à leurs moyens, à leur position et aux talents dont la Providence a doué ces derniers.

Il y a, je le sais, dans les endroits nouvellement défrichés, des parents qui ne peuvent à certaines époques de l'année se dispenser des services de leurs enfants; il y en a d'autres qui se trouvent à de telles distances de l'école qu'il leur est impossible de les y envoyer bien régulièrement dans les mauvais temps; mais il y a aussi chez beaucoup d'autres un manque d'énergie et de bonne volonté qui les empêche de triompher de ces obstacles.

Je vais maintenant passer en revue, les diverses municipalités scolaires, donnant à chacune les louanges ou le blâme qui leur appartiennent sans faveur ni partialité.

St. Anne de la Pocatière.—Il y a dans cette paroisse onze écoles dont dix sous le contrôle des commissaires. Elles réunissent en tout 453 élèves. Toutes ces écoles sont tenues d'une manière satisfaisante: trois sont excellentes, quatre sont bonnes et les autres sont passables, quoique les institutrices n'aient peut-être pas toute l'instruction requise. Des fièvres d'une nature épidémique ont empêché cette année un grand nombre d'enfants de fréquenter les écoles; le manque de livres a aussi nuï aux élèves dans plusieurs arrondissements. Sans les retards que l'on met à payer les instituteurs je dirais que dans cette paroisse l'éducation est florissante. Aux 453 élèves des écoles communes, il faut ajouter 60 enfants de la paroisse, qui fréquentent les classes du collège.

Les comptes de la corporation sont tenus régulièrement, mais la perception des cotisations se fait avec trop de lenteur et d'indulgence.

Ixworth.—Deux écoles ont été tenues cette année dans cette petite municipalité. Les deux institutrices sont jeunes et peut-être pas suffisamment instruites; cependant les écoles telles qu'elles sont, sont un bienfait pour cette localité nouvelle et pauvre; 53 enfants les ont visités pendant le premier semestre. Tous apprennent à lire; 25 à écrire; 12 à grammaire et 18 l'arithmétique. Tous ont reçu l'instruction religieuse. Ces deux écoles coûtent, l'une £25 et l'autre £20.—L'aide supplémentaire accordé l'an dernier a été d'un grand secours. Les contributions sont payées régulièrement.

St. Pacôme.—Dans cette municipalité il y avait lors de ma visite six écoles en opération, dont cinq sous le contrôle des commissaires. Elles étaient fréquentées par 202 élèves. Dans ces écoles on se borne à enseigner aux élèves la lecture, l'écriture, les premières notions de calcul, les éléments de la grammaire et l'art épistolaire, outre l'instruction religieuse; 12 élèves ont appris la géographie; 20 l'histoire sainte et celle du Canada. Les institutrices à l'exception d'une seule ont l'aptitude requise. Les livres de comptes, et celui des délibérations sont tenus d'une manière satisfaisante. La loi est exécutée sans opposition, et sans le retard que l'on met à payer les cotisations, et qui peut être attribué à la pauvreté d'une partie des contribuables, tout dans cette municipalité serait pour le mieux.

Rivière Ouelle.—Cette municipalité est la seule de tout mon district d'inspection où les écoles soient maintenant soutenues au moyen de la souscription volontaire de préférence à la cotisation

légale. Les inconvénients inhérents à ce mode de subvention ne s'y font point sentir avec une bien grande intensité à raison du bon vouloir et de la libéralité d'un certain nombre de contribuables qui suppléent à l'insuffisance des souscriptions de la majorité. Il y a quatre écoles élémentaires et une école primaire-supérieure, très bien tenue par M. C. Ouellet. On enseigne dans ces écoles outre les matières prescrites pour les écoles primaires, la géographie, l'histoire, la composition épistolaire; 42 élèves apprennent l'anglais et 18 la tenue des livres. L'académie de filles dirigée par les Sœurs de la Congrégation donne l'instruction à 60 élèves, les autres écoles en réunissent 190. Les Sœurs de la Congrégation font les sacrifices les plus louables pour soutenir la concurrence que leurs sont les couvents de Kamouraska, Cacoua et Rimouski, paroisses qui auparavant fournissaient des élèves à la Rivière Ouelle. Une seule école laisse à désirer plus d'habileté chez l'institutrice et plus de zèle chez les parents des élèves. Les livres de comptes et celui des délibérations sont tenus d'une manière irréprochable.

St. Denis.—Il y a dans cette paroisse sept écoles qui ont en tout 344 élèves. L'école modèle ou primaire-supérieure a 61 enfants et est confiée à Mlle. E. Bégin, institutrice habile et dévouée; des autres écoles quatre sont bien tenues et reçoivent tout l'encouragement qu'elles méritent; les deux autres sont suffisantes; les institutrices manquent de capacité et les parents manquent de zèle. En vue de réduire la dette assez lourde contractée par suite de la négligence de l'ex-secrétaire-trésorier, il a fallu réduire les salaires des instituteurs et élever le taux des contributions. Ces réductions de salaires causent toujours le plus grand tort à une municipalité en chassant les meilleurs instituteurs qui naturellement trouvent à s'engager ailleurs à un plus haut prix. On a élevé les cotisations de 75 pour 100. Les livres de comptes et le registre des délibérations sont tenus avec beaucoup plus de soin que par le passé. L'enseignement dans cette paroisse comprend toutes les matières prescrites pour les écoles élémentaires, plus la composition, la géographie, l'histoire sainte et celle du Canada.

(A continuer.)

Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

Paris, juin et juillet 1860.

DEVERGIER DE HAURANN: Histoire du gouvernement parlementaire en France, 4^e et dernier vol., in-80. Michel Lévy.

LAVALLEE: La Chine contemporaine, 1 vol. in-180. Michel Lévy.

MACAULAY: Œuvres diverses de Lord Macaulay, 1^{re} série, traduction de M. A. Pichot, 2^e série, de MM. Joanne et Forgnier, 2 vols. in-180. Hachette.

DOZY: Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen-âge, 2 vols. in-80.

AUDIGNAUX: Les populations ouvrières et les industries de la France, 2 vols. in-80. Capelle.

MAURY: La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen-âge, 1 vol. in-80. Didier.

ALAUZ: La raison.—Essai sur l'avenir de la philosophie, 1 vol. in-120. Didier.

TORRECILLA: Grammaire complète de la langue espagnole, d'après celle de l'Académie de Madrid, 3 vols. in-80. Douinot.

NOURRISSON: Histoire et philosophie, 1 vol. in-120. Didier.

BAUTAIN: Philosophie des lois au point de vue chrétien, in-80, 431 p. Didier. 7 fr.

MEMOIRES de M^{lle}. Elizabeth de France, sœur de Louis XVI, annotés et mis en ordre, par F. Barghon-Fort-Rion, in-80, 381 p. Vatou. 3 fr.

LE NOUVEAU MONDE: Revue américaine, abonnement à l'étranger, 10 fr., paraît le 10 de chaque mois. La première livraison a paru en avril dernier. Lib. Challamel.

LARAGE: Les chants d'église en usage dans la province ecclésiastique de Québec, harmonisés pour l'orgue suivant les principes de la tonalité grégorienne, par M. P. Lagacé, prêtre, professeur de musique au Collège de Ste. Anne, (Bas-Canada), 1 vol. in-40, 430 p. Boussoye et Fils.

"Le dix-neuvième siècle, et ce sera l'uno de ses gloires, fait de prodigieux efforts pour ramener la musique religieuse à cette belle et primitive simplicité, créée ou tout au moins fixée par l'immortel pape St. Grégoire-le-Grand. On voit, dès l'aurore de ce siècle, travailler au ce

gens avec un infatigable dévouement ce Chorou, à l'organisation si délicate, au goût si sûr et si exquis, et qui n'avait rien tant à cœur que de voir disparaître de nos églises toute cette musique de *forture* et de *brouhaha*. Au lieu de ces sons efféminés, de ces roucoulements qui ne disent rien à l'âme et qui, bien loin de l'élever vers le créateur, la plongent dans les fanges d'ici bas, Chorou voulait, comme Saint Bernard, un chant plein de gravité, également éloigné de la mollesse et de la rusticité, qui fût suave sans être léger, qui charmât les oreilles et touchât le cœur, qui dissipât la tristesse, calmât la colère, et qui, au lieu d'éviter le sons des paroles en fécondât l'esprit. Ce grand artiste aurait voulu que tout le monde chantât à l'église. Il organisait en deux jours avec une puissance extraordinaire des chœurs de six à sept cents personnes. En 1811, il avait formé le projet d'un concert sacré au camp de Mars, par dix mille hommes de la garnison de Paris, et il avait aux moyens de faire une révolution complète dans le chant d'église. Napoléon entra dans les desseins de Chorou; malheureusement la guerre de Russie ne permit pas au grand capitaine de donner suite aux plans du grand artiste. Chorou n'a pu voir le triomphe de son idée, mais il a laissé de fameux disciples: Nonpou, Dietsch, Nicou-Choron, Scudo, Jansenn, Molinier, Guerrier, Saint-Germain, de Lagatine, Wartel, Valiquet, Marié, Duprez, etc., qui tous ou presque tous ont marché sur les traces du maître. Aujourd'hui travaillent en ce sens, avec un étonnant succès, MM. Joseph d'Ortigue et Louis Niedermeyer, savant professeur, qui dirige avec une habileté supérieure l'école impériale de musique religieuse.

A tant de noms fameux, nous sommes heureux de joindre celui d'un prêtre canadien, aussi modeste que savant, M. Lagacé.

Notre incompetence en fait de musique religieuse ou profane ne nous permet pas, malheureusement, de parler dignement et avec autorité du livre de M. Lagacé, mais nous croyons rester dans la mesure d'une exacte et impartiale critique en disant que ce livre est excellent, qu'il est destiné à produire d'heureuses modifications dans le chant, et à mener au but que se proposait Chorou. Il paraît sous d'heureux auspices: dès l'abord vous trouvez l'approbation de NN. SS. les évêques de Tioa et de Montréal, et une lettre adressée à l'auteur, par M. Louis Niedermeyer, cet éminent artiste, que Scudo, grand musicien lui-même et sévère critique, ne peut se la-ser d'admirer.—*Courrier du Canada.*

Londres, juin et juillet 1860.

BACON: Roger Bacon's inedited works, Royal 8o, pp. 674, 8s. 6d. Longman.

WINCHESTER: The poem of the book of Job done into English verse by Earl Winchester, in-8o, pp. 180, 10s. Smith.

LATHAM: Descriptive Ethnology, 2 vols. in-8o, pp. 323. Van Voorst.

DELAETIERRE: A sketch of the history of Flemish Literature and its celebrated authors, in-8o, pp. 220, 9s. Murray.

New-York, juin 1860.

HAMILTON: History of the Republic of the United States, 6 vols., pp. 819. Appleton.

Montréal, juillet et août 1860.

A THEORETICAL and practical treatise in Algebra, containing a great variety of problems original and select, also the determinate and diophantine analyses, etc., by H. McC. in-8o, 123 p. Owlser and Stephantone.

SMITH: Le Pape-Roi. Chant religieux avec musique pour le piano, composé par M. Gustave Smith, pour les élèves du Sacré-Cœur.

SEMPER: Cantate en l'honneur de la visite du Prince de Galles, par M. Edouard Sempér, avec traduction en vers anglais, par Mde. J. Leprohon, 8 p. in-8o. Louis Perrault.

MEILLER: Memorial de l'éducation du Bas-Canada étant un exposé des principaux faits qui ont eu lieu relativement à l'éducation, depuis 1615 jusqu'à 1855 inclusivement, par J. B. Meilleur, A. M. M. D. L. L. D., ancien membre du parlement et ex-surintendant de l'instruction publique pour le Bas-Canada, 1 vol. in-12o, 389 p. J. B. Rolland et fils.

Pette Revue Mensuelle.

Vous souvient-il d'un prêtre, au costume étrange, suivi d'un jeune homme aux allures plus étranges encore, qui, il y a quelques années, célébrait, dans toutes nos églises, la messe, en une langue dont les sons étaient loin de nous être familiers, et avec des cérémonies qui portaient l'étonnement à son comble? Ce prêtre, comme beaucoup se le rappellent, venait des montagnes de la Palestine, c'était un Maronite, et son servent de messe était son *drogman* ou interprète. Il quêtaient pour rebâtir un monastère et un village brûlés par les Druses, et comme dans notre pays, tous ceux qui demandent, qu'ils viennent de près

ou de loin, s'en retournent contents, le prêtre maronite emporta avec lui une somme assez ronde. On apprit plus tard, non sans émotion, que le drogman, par l'instigation du démon, comme disent les bonnes vieilles formées anglaises, encore en usage dans nos cours criminelles, mit à mort le pauvre prêtre, au moment où ils allaient tous deux rentrer dans leur pays et s'empara de tout ce qu'ils avaient recueilli dans leur lointain pèlerinage.

A cette époque, nos journaux publièrent plusieurs articles sur les populations du Liban, que bien d'autres événements depuis ce temps nous avaient fait oublier. Mais une chose nous était restée dans la mémoire, c'est que les pauvres maronites n'ont pas de chance en ce bas monde; et les terribles massacres qui viennent de causer, dans toute la chrétienté, une si juste indignation, nous ont rappelé le triste sort de l'étranger, qui avait été ici l'objet de tant de curiosité et de tant de sympathie.

Pour mettre nos lecteurs mieux au fait de ce qui se passe actuellement en Orient, nous empruntons au *Journal des Instituteurs* de Paris, les détails suivants sur les Maronites et leurs éternels persécuteurs, les Druses:

« La population de la Syrie, qui, dans l'antiquité, s'élevait à plus de dix millions d'habitants, en compte à peine aujourd'hui deux millions, qui présentent le plus singulier mélange; ce sont des Turcs, des Turkomans, des Kourdes, des Arabes, des Druses, des Mutunils, des Hédoûins, des Syris, divisés en Melchites et Maronites, des Juifs, des Arméniens, des Nestoriens. Les Musulmans sont au nombre d'environ 1,200,000.

« Les Maronites, au nombre de 250,000, vivent dans des villages et des hameaux. Kanobia, où leur patriarche réside dans un couvent, peut être considéré comme leur chef-lieu. La plupart des cellules de ce monastère sont taillées dans le roc, ainsi que l'église et les deux souterrains qui servent de sépultures, l'un aux moines, l'autre aux patriarches. Les Maronites, gouvernés par des cheiks ou notables, s'adonnent avec ardeur au travail, cultivent la terre de leurs propres mains; tous vivent frugalement au sein de leur chaite famille, et sous un toit rustique où le voyageur chrétien trouve toujours une réception hospitalière. 200 monastères observent rigoureusement la règle de saint Antoine. Un grand nombre d'ermites demeurent dans les antrès et les cavernes. Quoique réunies à l'Eglise romaine, et ayant renoncé à l'hérésie de Maron, leur fondateur, les Maronites conservent toutefois l'usage de célébrer l'office divin suivant leur rite et dans leur propre dialecte. Il régné chez eux une ferveur de dévotion qui rappelle les siècles de la primitive Eglise.

« Ce peuple, qui est chrétien depuis les temps les plus anciens, et qui n'a jamais souffert qu'aucun Musulman s'établît sur son territoire, se joignit aux croisés pour délivrer la Syrie, et, si l'on en croit la tradition, il sacrifia dans la guerre sainte 50,000 de ses enfants. Après l'expulsion des Français, il garda, à travers toutes les révolutions de la Syrie, son indépendance, sa foi naïve et pure, son amitié pour la France. Vaincu vers la fin du douzième siècle par le sultan Amurat III, il conserva ses croyances, ses mœurs, son gouvernement. Les Maronites se regardaient comme les Français du l'Orient; ils envoyaient souvent des députations en France, dont les rois les avaient pris sous leur protection.

« Des savants sont sortis des 200 monastères qui sont répartis sur les crêtes, dans toutes les gorges du Liban; les chefs de famille envoient leurs enfants à Rome pour y être élevés. Plusieurs prélats maronites ont été décorés de la pourpre romaine. Tous les voyageurs ont raconté lo touchant accueil que recevaient les Français dans ces montagnes amies de la France. Quand un habit européen apparaissait, on abordait le voyageur. On lui demandait s'il n'était pas Français. S'il répondait affirmativement, c'étaient des cris de joie, des serrements de mains, des bénédictions au voyageur qu'on emmenait en triomphe dans les cabanes maronites.»

Les Maronites, on le voit, sont pour nous de vieux alliés; quant aux Druses, ils représentent la barbarie musulmane dans toute sa dureté sauvage.

Au nombre de 250,000, ils habitent au sud des Maronites, dans la partie du Liban comprise entre Beyrouth et Sidon, et peuvent mettre 15,000 hommes sous les armes. Leur contrée est divisée en plusieurs quartiers, qui diffèrent par le sol et les productions. Elle renferme au sein de ses rochers de riches mines de fer, de belles forêts de sapin; elle produit des mûriers et des vignes, des pommes, du tabac. La *Maison de la lune*, gros bourg mal bâti, était la résidence de l'émir ou prince des Druses. Les Druses sont des Musulmans de la secte d'Ali. Ils croient à un seul Dieu, qui selon eux, s'est montré pour la dernière fois sous une figure humaine dans la personne de Hakim, calife d'Egypte, en 1030. Ils ne pratiquent ni jeûnes, ni prières; ils boivent du vin, mangent du porc, se marient entre frère et sœur, et ont le droit d'avoir plusieurs femmes. Ils sont ennemis des Turcs et ont été presque toujours en lutte contre eux. Ils étaient gouvernés par des émirs héréditaires, qui étaient en même temps princes des Maronites; mais, depuis 1840, les deux peuples ont chacun des chefs particuliers.

« Rien n'est plus imposant et plus riche, dit M. de Lamartine, dans son *Voyage en Orient*, que le costume et l'armure des guerriers druses. Leur turban immense et sur lequel serpentent en rouleaux gracieux des schalls de couleurs éclatantes, projeté, sur leurs visages bruns et sur leurs yeux noirs, une ombre qui ajoute encore à la majesté et à la sauvage énergie de leurs physionomies; de longues moustaches courent

leurs lèvres, retombant des deux côtés de la bouche; une espèce de tunique courte, et de couleur rouge, est un vêtement uniforme pour tous les Druses et pour tous les Montagnards. Cette tunique est, selon la richesse de celui qui la porte, tissée en coton et or, ou seulement en coton et soie. Des dessins élégants, où la diversité des couleurs contraste avec l'or ou l'argent du tissu, brillent sur la poitrine ou sur le dos. D'immenses pantalons à mille plis couvrent les jambes. Les pieds sont chaussés de bottines de maroquin rouge et de pantouffles de maroquin jaune par-dessus la bottine. Des vestes fourrées à manches pendantes sont jetées sur les épaules. Une ceinture de soie ou de maroquin entoure le corps de ses plis nombreux et sert au cavalier à porter ses armes. On voit toujours les poignées de deux ou trois yatagans, poignards et sabres courts des Orientaux, sortir de cette ceinture et briller sur la poitrine. Ordinairement les talons de deux ou trois pistolets incrustés d'argent ou d'or, complètent cet arsenal portatif."

Le livre célèbre qui nous donne ces détails contient une magnifique description du Liban, à laquelle nous empruntons le passage suivant :

"Jamais, dit M. de Lamartine, spectacle de montagnes ne m'a fait une telle impression. Le Liban a un caractère que je n'ai vu ni aux Alpes ni au Taurus; c'est le mélange de la sublimité imposante des lignes et des cimes avec la grâce des détails et la variété des couleurs; c'est une montagne solennelle comme son nom; ce sont les Alpes sous le ciel de l'Asie, plongeant leurs cimes aériennes dans la profonde sérénité d'un éternelle splendeur. Il semble que le soleil repose éternellement sur les angles dorés de ces crêtes; la blancheur éblouissante dont il les imprime se laisse confondre avec celle des neiges qui restent jusqu'au milieu de l'été sur les sommets les plus élevés. La chaîne se développe à l'œil dans une longueur de soixante lieues au moins. Tantôt les chaînes du Liban s'élèvent perpendiculairement sur la mer avec des villages et de grands monastères suspendus à leurs précipices, tantôt elles s'écartent du rivage, formant d'immenses golfes, laissant des marques verdoyantes ou des litées de sable doré entre elles et les flots. Des voiles sillonnent ces golfes et vont aborder dans les nombreuses rades dont la côte est dentelée."

On ignore absolument la cause de la nouvelle persécution que les chrétiens d'Asie subissent maintenant, et qui, des Maronites, menacent de s'étendre à toutes les autres populations du vaste empire musulman. Beaucoup y voient une sorte de fureur qui s'empare de l'islamisme, dont la constitution politique tombe en pleine corruption, et dont les mœurs et les croyances se dissolvent d'elles-mêmes en Europe et en Asie. Cette crise d'un suprême désespoir serait dans ce cas, elle-même, le signal de la catastrophe tant redoutée et rendue inévitable.

Quoiqu'il en soit, rien n'égale l'horreur des récits qui viennent de toutes les parties de la Syrie; on estimait, aux dernières dates, à 12,000 les chrétiens massacrés; le nombre des couvents pillés ou brûlés, des religieuses soumises aux plus indignes traitements, des prêtres et des moines égorgés, augmentait chaque jour. Les consulats de plusieurs nations de l'empire, et ceux de la France en particulier, ont été attaqués, et les autorités turques ont partout été impuissantes à réprimer ces actes de barbarie, lorsqu'elles n'y ont point participé comme il est évident qu'elles l'ont fait en plus d'un endroit. Au milieu de ce déchaînement de la rage musulmane, on ne devinerait guères quel étrange protecteur les chrétiens ont trouvé. Ce n'est rien moins que l'ancien héros de la guerre sainte, celui dont le nom fut si longtemps le cri de ralliement de l'islamisme arabe, celui que plus de quinze ans de lutte avec la puissance française ont fait connaître dans l'univers entier, Abd-el-Kader en un mot. C'est chez lui que les consuls de France, de Grèce et de Russie, qui se trouvaient à Damas, se sont réfugiés. On n'a pas oublié que c'est à Napoléon III que l'émir, prisonnier en France au château d'Amboise, doit sa liberté. Il s'est toujours montré reconnaissant et envers l'Empereur et envers la France. La lettre suivante, qu'il a adressée au rédacteur en chef du journal arabe, *l'Aigle de Paris*, restera comme l'une des plus remarquables pièces de l'histoire contemporaine.

"Louange à Dieu !

"J'ai été ravi de tout ce que vous avez écrit dans le *Birgis*, au sujet des Etats Musulmans. Vous avez, en vérité, donné de bons conseils, et vous vous seriez fait entendre si vous aviez parlé de des vivants, mais c'est à des morts que vous faites appel. Vous avez basé votre discours sur deux points; vous auriez pu parler d'un troisième encore et dire que les souverains véritablement musulmans aiment la conduite des gens honnêtes et suivent leurs traces dans la justice et dans le mépris des biens de ce monde, car c'est d'en haut que doit venir l'exemple pour les petits. Hélas ! hélas ! nous en sommes loin ! L'état actuel des empires musulmans et chrétiens, tout ce qui arrive aujourd'hui a été prédit par Mahomet en son temps, c'est ce qui a donné tant d'autorité à ses prophéties. Il a annoncé l'anéantissement des Chosroés, et voilà qu'il n'y a plus de Chosroés; il a dit aussi que les rois chrétiens se maintiendraient au pouvoir jusqu'à la fin des siècles, et que les souverains de son peuple seraient abandonnés par Dieu à cause de leur conduite contraire à ses lois et à cause de leur injustice et de l'amour des biens de la terre; il a dit enfin que le monde ne finirait que lorsque les chrétiens seraient devenus la majorité du genre humain. Et cet événement ne pouvait manquer d'arriver, parce que, comme a dit Mislam, l'interpréteur autorisé de Mahomet, ils ont, entre tout, quatre qualités qui leur assurent le succès dans l'avenir : la clémence dans la victoire, la résistance dans la défaite, l'énergie dans le retour offensif et la bienfaisance envers

les pauvres, les faibles, les orphelins.—J'ajouterais, pour moi, qu'à tous ces dons, ils en joignent un plus grand encore, c'est de savoir se soustraire, quand il le faut, à l'injustice et à l'oppression de leurs rois.

"Je pleure, ô mon Dieu ! sur l'anéantissement de l'islamisme. Nous sommes à Dieu et nous retournerons à lui.

"En ce moment un désordre épouvantable règne parmi les Druses et les Maronites. Partout le mal a des racines profondes. On se tue et l'on s'égorge en tous lieux. Dieu veuille que les choses aient une meilleure fin.

"Salut, de la part du pauvre, devant Dieu le riche,

"ABD-EL-KADER-BEN-MAHIEDDIN-EL-KAESNY.

"Damas, 21 Zou-al-Kahda 1276 (10 juin 1860)."

Chaque jour les victimes augmentent, les misères s'accroissent et plus de 40,000 hommes meurent, dit-on, littéralement de faim. Un seul fait suffit pour donner une idée de l'effroyable boucherie que font les Druses. Un missionnaire, montrant ses chaussures rougies, disait : "Trois jours entiers, j'ai marché dans le sang."

Aux cris de douleur et de détresse poussés par les tribus chrétiennes de la Syrie, les peuples d'Europe se sont émus. L'Angleterre, la France, la Russie, l'Autriche ne durent pas hésiter à intervenir. C'était surtout le devoir de l'Angleterre et de la France de mettre un terme à cette guerre d'extermination. Puissantes par leur civilisation et par leurs soldats, n'est-ce pas vers elle que se tournent naturellement les regards de ces victimes de l'islamisme ? La France envoie aujourd'hui 12,000 combattants; l'Angleterre participe à l'expédition par un moindre nombre de troupes, mais elle prête le concours de sa marine. Il n'est pas jusqu'au petit gouvernement d'Athènes qui n'ait l'intention d'adjoindre quatre compagnies de soldats helléniques aux troupes occidentales qui doivent débarquer en Syrie. L'Espagne décide en même temps l'envoi dans le Levant de deux navires de guerre pour protéger les chrétiens. L'élan est universel. Le mouvement s'est opéré le 2 août au signal donné par la France. L'embarquement des troupes françaises a eu lieu simultanément à Toulon, à Marseille et à Alger. Attendons nous à voir bientôt cesser l'effusion du sang chrétien.

Peu s'en faut que le Liban ne nous fasse oublier l'Italie, où Garibaldi s'appête à promener la torche de la révolution; mais le canon qui vient de retentir à Melazzo et la chute de Messine, rappellent l'attention du monde sur cet homme audacieux. Maître absolu de la Sicile, Garibaldi s'attaque aujourd'hui aux possessions continentales du roi de Naples et trois cents barques portant la fortune et les phalanges du libérateur doivent bientôt se diriger vers la Calabre où il projette une descente.

Une grande sensation vient d'être produite en Europe par une lettre de l'Empereur à son ami, M. de Persigny, dans laquelle, sous une forme toute neuve en diplomatie, il exprime ses vues et ses projets, et s'efforce de rassurer l'Europe, et l'Angleterre en particulier, sur ses intentions. On a surtout remarqué le passage suivant de cette épître écrite dans le style de la correspondance intime : "Je l'ai dit en 1852, à Bordeaux, et mon opinion est toujours la même : j'ai de grandes conquêtes à faire, mais en France seulement. Son organisation intérieure, son développement moral, l'accroissement de ses ressources ont encore d'immenses progrès à faire. Il y a là un champ assez vaste pour mon ambition et qui suffit à la satisfaire !"

C'est au moment où le dernier frère survivant de Napoléon Ier descend dans la tombe, que Napoléon III formule de nouveau la politique du second empire. Nous empruntons à un journal français l'esquisse biographique suivante :

"S. A. I. Mgr. le prince Jérôme est mort à Villegenis dans sa soixante-seizième année. La France entière s'associera aux regrets augustes qu'inspire sa perte. La mort des princes est un deuil public, parce qu'ils sont les représentants d'une génération d'hommes dont ils ont partagé la gloire, subi les épreuves et soutenu les combats. La popularité des familles souveraines, c'est, en effet, le sentiment profond d'un pays que ses princes le personnifient dignement dans les conceils des peuples devant les générations vivantes, et dans l'histoire devant la postérité. C'est ainsi que, dans toutes les âmes françaises, le nom des Napoléons est associé aux plus éclatants triomphes que Dieu ait accordés à notre patrie comme à ses plus lamentables revers. Le prince Jérôme lui-même, le plus jeune et le seul survivant des frères de l'Empereur, semblait être, parmi nous, le dernier témoin de cette époque merveilleuse dont la légende s'est emparée sans pouvoir s'élever au-dessus de l'histoire. Il était tout jeune encore lorsqu'il avait vu commencer la fortune de cette noble race aux mains de laquelle allaient être remises les destinées de notre pays; et, dès la première heure, il s'était montré digne de lui appartenir. Après de courtes mais laborieuses campagnes à Saint-Domingue, sur la côte d'Alger et à la Martinique, le prince parut, en 1807, sur les champs de bataille de l'Allemagne, que nos aigles parcouraient de leur vol victorieux. Il battit les Prussiens, couvrit la Silésie, et, joignant la prudence à l'audace, il sut s'y maintenir. C'était l'époque d'Eylau et de Ferdinand, du traité de Tilsitt, l'époque où la France ne comptait ses combats que par ses victoires, où le génie de l'Empereur rayonnait dans sa splendeur triomphante. Le prince Jérôme épousa la princesse Frédérique-Catherine,

et monta le 1er décembre sur le trône de Westphalie. Le prince était de ceux qui sont faits pour régner, il le montra bien pendant les cinq années qui suivirent. Il abolit le serfage, réforma la législation civile et criminelle, émancipa les Juifs, rendit plus libres le commerce et l'industrie, se gagnant ainsi l'affection de ses nouveaux sujets et honorant la France, qui resta toujours sa patrie. Mais il lui était réservé, comme à toutes les âmes généreuses, de grandir encore sous les coups de la fortune. Lorsque la victoire, fatiguée de suivre nos aigles, abandonna nos drapeaux, le prince Jérôme ne déposa son sceptre que pour reprendre son épée; le général courageux d'Ostrow ou de Mohilew fut un soldat héroïque à Waterloo. Après cet immense désastre, le prince dut, pour la seconde fois, s'acheminer vers l'exil; il trouva alors dans le cœur de la princesse Catherine des trésors de tendresse et de dévouement, qui, dans ces jours d'amertume, firent sa force et sa consolation. Il ne lui fut ainsi donné d'assister que de loin aux événements dont notre pays fut le théâtre pendant trente-trois ans. La révolution de 1848 ouvrit à sa famille les portes de la France, que l'étranger seul avait fermées sur elle. Le prince Jérôme fut bientôt revêtu de la dignité de maréchal de France, qu'il avait bien conquise dans ces campagnes de Silésie où il trouva une couronne, et dans cette lutte suprême de Waterloo, qui eût été pour nous un triomphe, s'il plaisait à Dieu de toujours accorder la victoire aux dévouements héroïques. Tour à tour gouverneur général des Invalides et président du sénat, il reprit, auprès du trône relevé par la volonté nationale, la place à laquelle lui donnaient droit sa naissance et le souvenir de ses services. Entouré du respect et de l'affection de tous, il semblait être le lien vivant qui rattachait les deux Empires; car son nom restera lié dans l'histoire à celui du grand Empereur dont il a été le frère et le dernier. Devant cette tombe entr'ouverte, en face d'un passé où se rencontrent toutes les fortunes extrêmes, lorsqu'on songe à cette existence commencée au milieu de tous les déchirements de la guerre civile pour aboutir à ces pompes royales, à travers les proscriptions et les exils, on ne peut se défendre d'une forte et sévère émotion. Voilà donc comment sont abaissés et relevés les empires; mais voilà aussi les réparations solennelles que reçoivent les grands hommes, lors surtout que Dieu leur accorde cette grâce suprême de leur donner un héritier digne de leur génie.

Ce douloureux événement est venu interrompre les préparatifs du voyage du Prince Napoléon au Canada. Nous n'aurons donc point l'été des trois Princes.

Le premier des fils de notre bienaimée Souveraine reçoit ici l'accueil qui lui est dû; partout l'amour et le respect se rencontrent sur son passage. C'est le 10 juillet qu'a eu lieu, à Portsmouth, le départ de l'escadre qui a conduit Son Altesse Royale le Prince de Galles d'Europe en Amérique. Elle se compose du *Hero*, (91 canons), steamer à vapeur duquel s'est embarqué le Prince, de la frégate royale à hélice, *Ariadne*, (39 canons) et du *Flying Fish*, corvette à vapeur de 6 canons. Cette dernière a précédé de trois jours à St. Jean de Terre-Neuve l'arrivée des deux autres vaisseaux.

Le 23, le *Hero* portant pavillon royal, et l'*Ariadne* sont à leur tour entrés dans le port.

La population, quoique prévenue de l'arrivée du prince, fut un peu prise au dépourvu, l'escadre de Son Altesse Royale ne devant paraître dans la rade que le 25. Le Prince voulut bien en conséquence remettre son débarquement au lendemain, et dans l'intervalle, on mit la dernière main aux préparatifs de sa réception.

Comme nous nous proposons de consacrer la prochaine *Petite Revue* au récit des fêtes dont le prince a été l'objet à St. Jean, à Halifax, à Charlottetown, à Québec, et de celles qu'on lui prépare dans tous les autres lieux où il devra séjourner, jusqu'à la publication de notre livraison de septembre, nous ne le suivrons pas aujourd'hui dans son itinéraire.

Nous dirons seulement que la belle et pittoresque capitale du Canada, a surpassé tout ce qu'on pouvait attendre d'elle dans une pareille occasion, et qu'il est difficile de concevoir de spectacle plus imposant ni plus féerique que celui qu'ont présenté les fêtes qui y ont été données.

Parmi les choses les plus intéressantes, se trouve certainement la visite de Son Altesse Royale à l'Université Laval, et au couvent des Ursulines. Nous en rendrons compte au long dans notre prochaine feuille.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— C'est à présent l'époque où les nombreuses Associations d'instituteurs et Conventions de l'Instruction publique ont lieu aux États-Unis. Les journaux d'éducation des divers États sont remplis de discours, procès-verbaux de séances et de ces réunions. Quelques-unes embrassent dans leur sphère, tous les États de la vaste république. Le *National Teacher's Association* et l'*American Normal School Association*, se sont fondus ensemble, cette année, pour leur session annuelle à Buffalo.

Elle y est commencé le 7 de ce mois, et devait durer une semaine. L'*American Institute of Instruction*, aura sa trente et unième réunion annuelle à Boston, les 21, 22 et 23 août. Outre cela, dans chaque État, il y a au moins une association qui tient une conférence annuelle. D'autres associations comme celles des Ecoles Normales du Bas-Canada, se réunissent plusieurs fois l'année.

— Le Wisconsin et le Michigan possèdent un grand nombre d'institutions d'éducation. La plupart sont dans des localités qui portent des noms français, qui nous font souvenir que ces contrées ont été explorées et en partie établies par nos hardis voyageurs et coureurs des bois; ainsi nous trouvons le Collège de Racine, celui de Béloît, l'Académie de Platteville, celle de Fond du Lac, et nous lisons dans le journal d'éducation du Wisconsin, que les élèves de l'école d'Orkosh, ont été faire un pic-nic à la "Butte des Morts."

— La Société pour l'Instruction élémentaire a célébré le 45e anniversaire de sa fondation dans une séance générale, qui s'est tenue le dimanche, 24 juin, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Jomard, membre de l'Institut. Une touchante allocution du président de la Société et divers rapports, tant sur les travaux du conseil d'administration que sur divers autres sujets, ont précédé la proclamation des médailles et mentions honorables décernées à plusieurs instituteurs et institutrices de France. Pendant le cours de la séance, les orphéonistes, sous la direction de M. Pasdeloup, ont chanté quelques chœurs des maîtres en renom, Grétry, Haydn, Aubert, Halévy, Gounod, et ont ainsi ajouté un nouvel attrait à cette solennité. Dans le nombre des personnes qui, à titre d'auteurs, ont obtenu des récompenses pour des ouvrages soumis à l'examen de la Société, il en est trois qui sont bien connues de nos lecteurs; ce sont: M. Dalimier, directeur de l'école normale de Saint-Lô (mention honorable pour son livre de *L'Enseignement de la lecture dans les écoles primaires*); M. Carpentier, inspecteur primaire à Boulogne-sur-Mer, (médaille de bronze pour son *Nécessaire métrique*); M. Taiclet, instituteur public, à Metz (médailles d'argent pour ses *Cahiers préparés d'exercices d'écriture*). — *Journal des Instituteurs*.

— M. Alexandre Taschereau, Docteur en droit canon de l'Université de la Sapienza de Rome, et professeur de droit canon à l'Université Laval, vient d'être élu supérieur du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université. M. le grand vicaire Cazault, élu deux fois consécutivement à la charge de Recteur, et qui, d'après les constitutions de la maison, ne pouvait pas être réélu, prend la direction du Grand Séminaire.

— L'*Ère Nouvelle des Trois-Rivières* contient le prospectus du nouveau collège de cette ville, dont l'établissement a été, nous l'avons déjà dit, le sujet d'une polémique assez vive dans plusieurs journaux. Les adversaires de la nouvelle institution s'opposent surtout à ce que l'on fasse concurrence au collège de Nicolet, dont le splendide édifice a coûté beaucoup d'argent, et, selon eux, aurait pu suffire pendant bien des années aux besoins du district des Trois-Rivières. D'après le prospectus, le cours d'étude du nouvel établissement se divisera en trois sections, la section classique, la section industrielle et commerciale, et la section agricole. La section agricole n'est point encore organisée.

La section classique comprend le cours d'étude collégial ordinaire, savoir: cours de Grammaire Française, de Grammaire Anglaise, de Grammaire Latine, de Grammaire Grecque, avec traduction et explication des classiques et exercices de composition: cours d'histoire, de Géographie, de Cosmographie, d'Arithmétique, de Comptabilité ou Tenue des Livres, de Mythologie, de Belles-Lettres, de Rhétorique, de Philosophie morale et intellectuelle, de Botanique, de Mathématique, de Physique, de Géométrie, etc., etc., etc.

La section industrielle et commerciale forme une école préparatoire, une espèce d'académie séparée, où l'on enseigne les principes et la pratique spéciale du français et de l'anglais, la Lecture, l'Écriture, avec Exercices de composition, l'Analyse, la Géographie, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, la Mécanique, la Philosophie naturelle, etc.

Tout élève doit avoir et porter le costume du collège; lequel consiste en un capot bleu avec des nervures blanches et une ceinture.

Tout élève qui se présente pour être admis doit avoir un certificat de moralité satisfaisant.

Le cours classique, pour cette année, ne consistera que dans les quatre premières classes, Éléments, Syntaxe, Méthode et Humanité; peut-être aussi les Belles-Lettres.

Internes Pensionnaires:—Le prix pour l'année scolaire est de £18, payable par quartier et d'avance.

Internes non-Pensionnaires:—autrement, quart-Pensionnaire: Le prix est de £1 10s. par chaque quartier scolaire, strictement payable d'avance.

Aucun Externe, à moins qu'il ne soit des Trois-Rivières, n'est admis, excepté qu'il ne soit mis en pension dans une maison approuvée par le directeur.

Externes du cours classique:—Le prix est de 15s. par quartier scolaire, payable d'avance.

Externes du cours industriel et commerciale:—Le prix est de £1 10s. par quartier scolaire, payable d'avance.

BULLETIN DES LETTRES.

— M. Ewbank, président de la société Ethnologique de New-York, accompagné de M. C. Gajani et Cotheal, membres de cette société, est allé rendre visite à Matsemoto, secrétaire de l'ambassade japonaise. Après les premiers compliments d'usage, M. Ewbank a montré à l'étranger un ouvrage japonais que la société possède depuis quelques temps et dont elle est très fière. Le secrétaire a reconnu aussitôt : un livre excessivement répandu dans son pays et qui s'y vend au prix de dix sous. Il paraît que les publications illustrées sont très communes au Japon ; il faut seulement qu'elles aient reçu l'approbation d'un censeur, lequel, s'il faut en juger d'après quelques livres apportés par les gens de l'ambassade, n'est pas excessivement difficile au point de vue de la morale.

On a comparé quelques mots japonais avec des mots correspondants de la langue des Indiens de l'Orégon, et on leur a trouvé une telle ressemblance, qu'il est permis de donner aux peaux-rouges et aux japonais une même origine. Ainsi le mot *hyacks* qui signifie rite en japonais, a évidemment la même racine que le mot *hyack* qui veut dire rapidité chez les Indiens de l'Orégon.

— On vient de publier la statistique officielle des ouvrages imprimés en Angleterre durant l'année 1859. Le relevé donne un total de 28,807 publications, chiffre qui se décompose ainsi : Ouvrages complets, 5,507 volumes ; ouvrages publiés en diverses fois, 5,642 volumes ; livraisons, 15,707 ; brochures, 236 ; musique, 4,066 ; atlas et cartes géographiques, 3,098. En fait de livres, l'Angleterre envoie aux Etats-Unis le double de ce qu'elle importe de tous les autres pays réunis, et ses colonies australiennes lui offrent aussi un débouché très-avantageux. Le nombre de volumes importés de France cette année s'élève à 2,835.

— On annonce, comme devant paraître dans quelques jours, le premier numéro d'une nouvelle feuille hebdomadaire, imprimée à Londres en grec moderne, ou *Britannikos Aster* (*Étoile Britannique*), destinée à circuler dans les principautés Danubiennes, le Monténégro, l'Albanie, l'Asie Mineure, l'Égypte, la Syrie, les îles Ioniennes et le sud de la Russie. Ce journal, illustré par les artistes les plus éminents, donnera un résumé des nouvelles politiques, parlementaires et judiciaires des diverses contrées de l'Europe. Il doit défendre les intérêts de la Russie, et une subvention de la Compagnie orientale et péninsulaire lui garantit une existence d'au moins deux ans.

— G. P. R. James, auteur de soixante-quinze romans en cent quatre-vingt-neuf volumes, vient de décéder à Venise, à l'âge de soixante ans. Bien qu'il soit encore assez populaire de nos jours, je ne vois que trois de ces ouvrages : *Richelieu*, *Darnley* et *l'Histoire de Richard Cœur-de-Lion*, qui méritent de rester. A ses débuts dans la carrière, il aurait pourtant été salué comme un nouveau Walter Scott ; mais il ne s'est pas donné la peine de mériter les éloges qu'on lui adressait ; il n'a ni le style, ni l'intérêt dramatique, ni l'exactitude de détails de l'auteur de *Warley*. Sur six de ses romans, il y en a quatre qui commencent par une variante de la fameuse phrase : " Par un beau soir d'été, deux cavaliers suivaient une route qui conduisait, etc." Après la critique, l'éloge. Ce n'est que justice de citer un fait qui fait honneur au romancier. Lorsqu'il n'était encore qu'un jeune homme, on découvrit qu'il avait droit à un héritage auquel une de ses cousines, sur le point de se marier, se croyait aussi des titres. Quelques jours avant la signature du contrat, on reconnut que les parents de la jeune personne n'avaient jamais été mariés et que la succession revenait à M. James. Ce dernier ne fut pas plutôt entré en possession de l'héritage inattendu, qu'il fit dresser un acte par lequel il le céda à sa cousine. Les traits de ce genre sont plus rares que les beaux romans et font pardonner tous les mauvais vers et tous les chapitres ennuyeux que le défunt a pu commettre. M. James, après avoir exercé un emploi diplomatique aux Etats-Unis, avait été nommé consul à Venise peu de temps avant sa mort. Le second écrivain que vient de perdre la littérature anglaise est M. Robert Brough (prononcé *Breauff*), décédé à l'âge de trente-deux ans ; c'était un humoriste plein de verve, qui a collaboré à presque tous les petits journaux contemporains, et dont on ne tardera sans doute pas à recueillir les écrits. Il laisse, en outre, une amusante biographie imaginaire du héros shakspearien, le gros sir John Falstaff, ainsi que d'admirables traductions en vers des odes et ballades de Victor Hugo et des chansons de Béranger. Imprévoyant comme un poète, il est mort dans la gêne. On organise, au bénéfice de sa famille, plusieurs représentations, où les notabilités de la littérature et des arts feront rire le public dans diverses parodies dramatiques dont le pauvre défunt n'a pas tiré grand profit. — *Revue Européenne*.

— Mme. la comtesse de Marigny, sœur de M. de Chateaubriand, a célébré, dans le mois dernier, à Dinan, le centième anniversaire de sa naissance. Elle est morte la semaine suivante.

BULLETIN DES SCIENCES.

— *L'Ami des Sciences* de Paris, après avoir reproduit en entier l'article de M. Laroche, publié dans une de nos dernières livraisons, sur les phénomènes météorologiques des mois de mai et d'avril dernier, y compris la gravure, qui l'accompagnait, le fait suivre d'une note sur un halo solaire, observé à Toulouse, le 31 mai, c'est-à-dire, très peu de temps après ceux de Montréal. La coïncidence est d'autant plus

remarquable que l'on peut voir d'après l'article que de semblables phénomènes sont encore plus rares en France qu'en Canada ;

" Jeudi, 31 mai, de nombreux observateurs ont pu être témoins à Toulouse de l'apparition d'un halo de 22 degrés. Complètement développé avant onze heures du matin, le phénomène n'a disparu qu'à une heure trente minutes après midi, après avoir passé par différentes variations de coloration et d'éclat. Le ciel était légèrement voilé, et les rayons solaires, de teinte un peu rougeâtre, produisaient une chaleur intense.

" L'atmosphère, explorée au moyen d'un polariscope de Savart, n'a présenté aucune trace de polarisation au-dessus du soleil, si ce n'est tout près de l'horizon ; tandis que la lumière du halo était fortement polarisée perpendiculairement au diamètre, et à tel point que, dans les moments où le cercle n'était pas visible à l'œil nu, on pouvait le distinguer sous l'apparence d'une bande obscure sur le fond brillant du ciel, quand on le regardait à travers une simple tourmaline (1).

" Ce halo a présenté une particularité remarquable : tandis que le ciel était d'un blanc éblouissant à l'extérieur, il était d'une teinte gris-jaune relativement très-sombre dans l'intérieur. Le contraste était très-marqué, et je suis persuadé même que l'espace circulaire obscur a dû tout d'abord attirer l'attention de bien des personnes, et que ce n'est qu'après l'avoir observé qu'elles ont été amenées à remarquer le cercle coloré. Je n'ai vu cette particularité signalée dans aucune des nombreuses descriptions de halos que j'ai pu consulter. Je l'ai même dans plusieurs auteurs que si le cercle parthénique n'est plus visible ordinairement dans l'intérieur du petit halo, cela tient au grand éclat du ciel produit par le voisinage du soleil. Il est permis de croire cependant que la teinte sombre a dû se présenter plus d'une fois ; car elle est une conséquence directe de la théorie si claire et si satisfaisante de Mariotte et Venturi. En effet, le cercle coloré est produit par des rayons solaires qui ont traversé des prismes de glace ayant un angle réfringent de 60 degrés et orientés de manière à leur faire éprouver la déviation minimum de 21° 50' environ ; et il est impossible que des rayons réfractés par ces prismes, partis de l'intérieur du halo, passent par l'œil de l'observateur, car ils devraient pour cela éprouver une déviation plus petite que le minimum. Au contraire, les points pris en dehors du cercle coloré pourront envoyer à l'œil des rayons qui auront éprouvé, dans des prismes convenablement tournés, une déviation plus grande que le minimum ; ce qui explique le grand éclat de l'atmosphère au-dessus du halo, et aussi la chaleur intense rayonnée par l'atmosphère, les rayons calorifiques se réfractant suivant les mêmes lois que la lumière."

Le *Journal des Sciences* de Silliman (livraison de juillet) contient aussi une description, par M. Stillman Masterman, d'un semblable phénomène observé à Veld, comté de Franklin, dans l'état du Maine, le 21 mai dernier. La gravure qui représente le météore ressemble assez à celle qui a paru dans notre journal, avec ces notables différences cependant, que le grand cercle paraît de moindres dimensions, que l'ellipse incluse dans le petit cercle est inclinée à droite, ayant son sommet au demi-arc de la circonférence ; qu'il n'y a point d'ellipse dans le grand cercle, et que le demi cercle extérieur est marqué dans toute son étendue. Le petit cercle est décrit comme ayant les couleurs de l'arc-en-ciel, le rouge étant à l'intérieur ; la largeur de ce cercle est égale au diamètre apparent du soleil ; une brillante lumière blanche de trois ou quatre degrés de largeur l'entourait ; les arcs elliptiques inclus dans le petit cercle étaient de la même largeur et de la même couleur que ce dernier. Le demi cercle extérieur était concentrique au petit cercle et des mêmes couleurs, le rouge étant aussi à l'intérieur ; mais il était d'une largeur double et d'un éclat éblouissant. Le grand cercle, dont la circonférence traversait le centre du soleil, et dont le centre était verticalement opposé à cet astre, était d'une blancheur très-brillante, et d'une largeur égale au deux tiers du diamètre apparent du soleil. Il y avait aussi à droite un petit arc extérieur d'une lumière blanche et concentrique avec le grand cercle. Les parhélies aux deux points d'intersection du grand et du petit cercle, étaient si peu brillants qu'ils ne représentaient guères autre chose que l'éclat combiné des deux cercles. Il n'est point question d'anthélie. Le phénomène fut vu pour la première fois, par l'observateur, à 10 h. 45 m. du matin. A 11 h. 10 m. tous les cercles et fragments de cercles à l'exception du petit cercle, dont le diamètre et la largeur étaient considérablement diminués, et d'une très-petite partie du grand cercle à l'opposé du soleil, s'étaient entièrement effacés. A 11 h. 30 m. le petit cercle avait repris ses premières dimensions et était plus brillant que jamais, tandis que le grand cercle avait complètement disparu. A midi, le petit cercle s'était contracté de nouveau et était à peine visible. A 1 h. 30 m., le météore s'était complètement évanoui et il n'en restait plus de trace. Les nuages qui, au commencement était de la forme appelée *cirrus*, avaient passé à la forme *cirro-cumulus*, et la légère vapeur qui était répandue dans l'atmosphère avait aussi disparu, emportant avec elle les brillantes illusions qu'elle avait créées.

— On lit dans le *Bulletin de l'Observatoire impérial de Paris* :

" La surface du soleil est depuis plusieurs jours envahie par un grand nombre de taches. Elles s'étendent sur deux zones sensiblement parallèles à l'équateur solaire, et présentent dix à douze groupes, con-

(1) Deux mesures de diamètre m'ont donné 48 degrés et 40° 10'.

tenant près de soixante taches, environnées chacune d'une seule pénombre. Quelques-unes de ces taches sont elles-mêmes formées par la réunion de deux ou trois autres, comprises dans une même pénombre.

M. Ohacornac, qui depuis douze ans enregistre avec le plus grand soin la configuration et les dimensions des taches du soleil, ne les avait point encore vues en aussi grand nombre.

Les taches actuelles présentent des changements tellement rapides que quelques heures suffisent pour modifier totalement leur configuration. Ainsi, le 26, un groupe de taches mesurant une étendue angulaire, égale au cinquième du rayon du soleil, est apparu subitement. Depuis lors il n'a cessé d'éprouver de grandes variations. Aujourd'hui 29, il occupe une étendue angulaire qui dépasse le quart du rayon du soleil.

On sait qu'on a attribué aux taches du soleil une action favorable sur la température terrestre. Cette opinion va être soumise à une épreuve délicate par la recrudescence du nombre de taches au milieu de la saison anormale que nous traversons. On doit toutefois remarquer que, le soleil luisant pour toute la terre, il ne faudra pas, dans cette épreuve, se borner au climat d'une contrée, mais qu'on devra avoir égard à celui de l'ensemble des continents.

Il y a déjà longtemps que nous avons annoncé, d'après les périodes aujourd'hui certaines de M. Schwabe et Wolf, que nous touchions à un maximum d'apparition des taches solaires.

— Le *Moniteur universel* publie une nouvelle note de M. Le Verrier, sur la troisième comète de 1860, la comète de M. de Marguerit, dont nous avons porté le premier la bonne nouvelle à l'Observatoire impérial. Nous avons présenté, le 24 de ce mois, quelques remarques au sujet de la comète nouvelle, et nous avons donné la première observation régulière qui avait pu être faite le 22 juin. Deux autres observations, effectuées à différents jours, étaient nécessaires, ainsi que nous l'avons dit, pour calculer les éléments de l'orbite décrite par la comète autour du soleil, et pour conclure la route qu'elle suivra ultérieurement. La seconde observation a été faite dès le lendemain, 23 juin; mais l'état du ciel n'a pas permis à M. Yvon Villareau d'obtenir la troisième avant le mercredi, 27.

Donnons, avant tout, ces trois positions de la comète; on a lieu de les croire fort exactes :

Jours.	Temps moyen des observations.	Ascensions droites.	Distances au pôle nord.
22 juin	3h 40m 38s	99° 56' 43",6	47° 49' 42",5
23 juin	9 50' 0	101 11 1,9	47 41 34,1
27 juin	9 19 42	111 25 3,9	48 51 23,0

En parlant de ces observations, M. Yvon Villareau a obtenu les éléments de l'orbite que nous reproduisons plus loin et dont on peut tirer les conclusions suivantes :

La comète est passée à son périhélie le 16 juin; sa distance au soleil était alors inférieure au tiers de la distance du soleil à la terre. Depuis lors, la comète va sans cesse en s'éloignant du soleil, et sa distance de cet astre aura bientôt atteint le double de la distance du 18 juin. Sous ce rapport, l'éclat intrinsèque de l'astre doit aller en diminuant. Mais d'un autre côté, la comète se rapproche de la terre, et cette circonstance atténuant l'effet de l'éloignement par rapport au soleil, il en résulte en définitive, que la diminution de l'éclat apparent est assez lente pour que l'astre reste encore brillant pendant quelques jours. Pour savoir si la comète aurait été déjà vue dans quelque apparition antérieure, il faut consulter le catalogue astronomique, dans lequel sont inscrits les éléments des orbites de toutes les comètes précédemment observées et dont le calcul a été possible, et rechercher si parmi ces systèmes il s'en trouve quelqu'un qui coïncide avec les éléments de la comète actuelle. Or la comète de juin 1860 ne ressemble à aucune des comètes observées depuis cinq cents ans. On peut affirmer, en particulier, qu'elle n'est point la comète de 1556, dite de *Charles-Quint*, et qu'on avait en l'espoir de revoir à notre époque.

Les éléments obtenus par M. Yvon Villareau se rapprochent des éléments calculés par Burckardt, pour une brillante comète qui parut en l'an 1391. Mais il y a tant d'incertitudes sur ces anciennes apparitions qu'on ne pourrait rien conclure avant une discussion nouvelle et sévère des textes et de leur interprétation.

Eléments de l'orbite de la comète de juin 1860.

Passage au périhélie, le 16,4495 juin 1860	
Distance du périhélie, 0,207649	
Longitude du périhélie.....	162° 22' 12",1
Longitude du nœud ascendant.....	84 7 58,0
Inclinaison de l'orbite.....	79 21 33,6
Mouvement direct.	—(Cosmos.)

BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

— On nous signale un trait de générosité qui honore le corps des instituteurs de l'Ain et que nous sommes heureux de mentionner :

Dernièrement, l'instituteur de Germagnant, canton de Treffort, mourait laissant une veuve et cinq enfants, dont l'aîné est à peine dans sa treizième année. Bien que très-courte eût été la maladie qui l'emportait, elle avait anéanti ses dernières ressources, et, dans l'inventaire fait à son domicile, on trouva vingt francs pour toute richesse.

Averti d'une si profonde détresse, ses supérieurs s'émurent; M. l'inspecteur d'Académie, non content de contribuer pour sa part à soulager cette infortune, voulut qu'une souscription fût ouverte en faveur de cette famille entre les instituteurs du département. Cette généreuse pensée fut aussitôt mise à exécution. — Grâce au concours zélé de l'inspecteur primaire de chaque arrondissement, à celui des instituteurs des chefs-lieux de canton, grâce aux sentiments de généreuse confraternité qui animent les instituteurs des communes, chacun donna toujours autant, souvent plus que ne lui permettait sa modique fortune, et une somme de 1,000 francs put être recueillie.

Ce résultat en dit plus que tous les éloges. Qu'on nous permette seulement d'ajouter qu'un tel exemple est une des meilleures leçons qu'ait reçues la jeunesse qui se forme à l'école primaire, et celle dont il est à désirer qu'elle profite le plus.

— Un journal anglais du Haut-Canada, raconte un acte d'héroïsme presque invraisemblable de la part d'un ingénieur de chemin de fer, du nom de John Delancy. Un acte de dévouement comme celui qu'on va lire ne saurait être trop publié. Vendredi dernier, au moment où la locomotive faisait un détour en bas de la station de la Vallée du Pin, ayant alors une vitesse de 18 milles à l'heure, l'ingénieur aperçut une petite fille qui se tenait debout sur la voie ferrée. Celui-ci, avec une noble audace et une rare présence d'esprit, s'élança par la porte de côté de l'engin et alla se poster à l'avant et au moment où la locomotive allait atteindre l'enfant, il sauta en avant, saisit d'une main la petite fille et s'élança de côté juste assez à temps pour la mettre hors d'atteinte et pour ne pas être broyé lui-même. Un homme qui a pu faire M. Delancy regarder presque comme un miracle qu'il ait pu s'échapper sain et sauf. Ce témoin oculaire assure qu'au moment où Delancy saisissait l'enfant, ses pieds ont rencontré une petite pierre qui a failli le faire tomber sous les roues de la locomotive.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

COLLEGE MASSON.

PREMIERE CLASSE.

Lecture—1er prix Augustin Langelier 2e Napoléon Parent 3e David Meunier. Catéchisme—1er pr Edouard Latour 2e Louis Lajeunesse 3e Jean-Baptiste Falardeau. Table de multiplication —1er pr Aimand Laporte 2e Jean-Bte Falardeau 3e Napoléon Parent.

SECONDE CLASSE.

Excellence—1er prix Antoine Beaudoin 2e Euchariste Gascon. Grammaire—1er pr Eugène Varin 2e Ls Forget et Jos Navet. Catéchisme—1er pr Antoine Beaudoin 2e Euchariste Gascon. Arithmétique—1er pr Euchariste Gascon 2e Antoine Beaudoin et Ls Bissonnet. Calligraphie—1er pr Césaire Turgeon 2e J Content et A Gagnon.

TROISIEME CLASSE.

Excellence—1er prix Adolphe Lamarche 2e Joseph Morin 3e Généreux Gascon. Dialogues—1er pr Adolphe Lamarche 2e T Crevier et Joseph Morin 3e Syros Desjardins. Thèmes—1er pr Adolphe Lamarche 2e Joseph Morin 3e Généreux Gascon. Traduction—1er pr Adolphe Lamarche 2e Joseph Morin 3e S Desjardin et R Courval. Arithmétique—1er pr Adolphe Lamarche 2e George Lajeunesse 3e Téléphore Crevier et Généreux Gascon. Calligraphie—1er pr Généreux Gascon 2e Adolphe Lamarche 3e Elou Ouimet.

QUATRIEME CLASSE.

Excellence—1er prix Camille Brochu 2e Alphonse Gareau 3e Ernest Turgeon. Histoire sainte—1er pr Camille Brochu 2e Francis Sicard 3e Edouard Mathieu. Grammaire—1er pr Camille Brochu, Alph Gareau et Edouard Mathieu 2e J B Lalande. Ovide Charbonneau et F Ouimette 3e Ernest Turgeon et Ed Bastien. Thèmes—1er pr Camille Brochu 2e Ernest Turgeon et W Flynn 3e Edouard Lapiette. Versions—1er pr Camille Brochu 2e Ernest Turgeon 3e Cléophas Chalifoux. Arithmétique—1er pr Camille Brochu 2e Ed Lapiette et J Bte Lalande 3e Pierre Labbé et Alphonse Gareau. Calligraphie—1er pr William Flynn 2e Francis Simard 3e Pierre Labbé et E. Turgeon.

CINQUIEME CLASSE.

Excellence—1er prix Jean-Bte Trudelle et Jacques Noimand 2e Zéphirin Joncas 3e Albert Roy. Histoire du Canada—1er pr Jean-Baptiste Trudelle, 2e Louis Roy 3 Eug Taillon et Z Joncas.

Grammaire—1er pr Zéph Jones et Louis Roy 2e Ls Sicard et Oscar Turgoon 3e François-Xavier Desjardins. Thèmes—1er pr Albert Roy, 2e J B Trudelle et Z Jones 3e Wilfrid Bohémier. Versions—1er pr J B Trudelle et 2 Jones 2e Jacques Normand 3e H Lepage et A Mathieu. Arithmétique—1er pr François-Xavier Desjardins 2e Louis Roy 3e Erasme Brazeau. Calligraphie—1er pr E Larose et H Lepage 2e L St Jean et J Normand 3e A Larin et J B Trudelle.

SIXIEME CLASSE.

Excellence—1er prix Téléphore Veaudry 2e Joseph Perry 3e Pierre Théberge. Histoire Ancienne—1er pr Jos Perry 2e J Legris et Pierre Théberge 3e Arthur Vinet. Géographie—1er pr Joseph Montmarquette 2e Philéas Roy 3e Téléphore Veaudry. Grammaire—1er pr Joseph Legris 2e Ludger Clément, Callixte Ouimet et D Désormiers 3e Pierre Théberge. Thèmes—1er pr T Veaudry et A Ouimet 2e Pierre Théberge 3e Philéas Roy et Joseph Legris. Versions—1er pr Téléphore Veaudry 2e Pierre Théberge et A Vinet 3e Joseph Perry et Jos Legris. Arithmétique—1er pr Chs Larin et Call Ouimet 2e D Désormiers et A Forget 3e Joseph Legris. Tenue des Livres—1er pr Chs Larin et Jacques Pigeon 2e Philéas Roy.

SEPTIEME CLASSE.

Excellence—1er prix Ludger Desjardins 2e Joseph Archambault. Histoire Romaine—1er pr John Perry 2e Ls Meunier et O Dutrizac. Géographie—1er pr John Perry 2e Ovide Dutrizac. Grammaire—1er pr Joseph Archambault 2e Joseph Pauzé. Thèmes—1er pr John Perry 2e Henri Bélliveau. Versions—1er pr John Perry 2e Henri Bélliveau. Arithmétique—1er pr Edouard Carmel 2e O Dutrizac et Jos Archambault.

HUITIEME CLASSE.

Excellence—1er prix Joseph Lauzon 2e Isidore Forget. Belles-Lettres—1er pr Joseph Lauzon 2e Joseph Desautels. Histoire d'Angleterre—1er pr Napoléon Mongeau 2e Joseph Lauzon. Géographie—1er pr Alphonse Caron 2e J Lauzon et J Desautels. Thèmes—1er pr Joseph Lauzon 2e Pierre Daunais. Versions—1er pr Pierre Daunais 2e Joseph Lauzon. Arithmétique—1er pr Joseph Lauzon 2e Pierre Daunais.

MUSIQUE.

Piano—1er prix Ernest Aubertin 2e Joseph Desautels et Adolphe Mathieu 3e Pierre Théberge et Joseph Montmarquette.

DESSIN ACADÉMIQUE.

Première Division—Prix Ernest Aubertin. Seconde Division—1er pr Alfred Dagenais 2e Charles Larin. Troisième Division—1er pr Eustache Larose et Alb Roy 2e J Bte Trudelle et Jos Legris

COLLEGE ST. MICHEL.

COURS SUPÉRIEUR.

Bonne conduite et application—1er prix Louis Marceau et Omer Fortier 2e Achille Santerre et Louis Lepage.

FRANÇAIS (SYNTAXE.)

1er pr Emile Talbot, Alp. Carbonneau et Louis Lepage 2e Louis Marceau, Achille Launière et Horace Talbot 3e Michel Morisset.

RHÉTORIQUE ET COMPOSITION.

1er pr George Garon 2e Raymond Lamontagne 3e Louis Marceau.

ANGLAIS.

1er pr Achille Launière et Louis Lepage 2e Alp Carbonneau et Horace Talbot 3e Stanislas Déprés et Cyrille Beaudoin.

TRADUCTION DU FRANÇAIS.

1er pr Nil Asselin 2e Romuald Têtu.

TRADUCTION DE L'ANGLAIS.

1er pr George Claret 2e Louis Marceau.

MÉMOIRE.

1er pr George Garon et Louis Lepage 2e Alp Carbonneau 3e Théop Corriveau.

GÉOGRAPHIE ET GLOBES.

1er pr Emile Talbot et Alp Carbonneau 2e Guillaume Ruelland et Omer Fortier 3e Ach Launière.

HISTOIRE DU CANADA.

1er pr Louis Marceau 2e Romuald Têtu.

HISTOIRE ROMAINE.

1er pr Alp Launière 2e Alp Carbonneau 3e Aug Talbot.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

1er pr Emile Talbot 2e Raymond Lamontagne.

HISTOIRE DU MOYEN ÂGE.

1er pr Louis Marceau 2e Guillaume Ruelland.

HISTOIRE MODERNE.

1er pr George Garon et Louis Marceau 2e Raymond Lamontagne et Guillaume Ruelland.

HISTOIRE NATURELLE (LES PLANTES.)

1er pr Ach Launière 2e Onézime Laroche 3e Omer Fortier.

MÉTÉOROLOGIE ET GÉOLOGIE.

1er pr George Garon 2e Louis Marceau.

HORTICULTURE.

1er pr Louis Marceau 2e Romuald Têtu.

MYTHOLOGIE.

1er pr Louis Marceau 2e Guillaume Ruelland.

STYLE ÉPISTOLAIRE.

1er pr Nil Asselin 2e Louis Marceau.

DÉCLAMATION.

1er pr Emile Talbot et Elzéard Lavoie 2e Louis Marceau et Alp Carbonneau 3e Guillaume Ruelland.

TENUE DES LIVRES.

1er pr Emile Talbot et Romuald Têtu.

DESSIN ET ARCHITECTURE.

1er pr George Claret, Romuald Têtu et Ach Launière 2e Nil Asselin, Guillaume Ruelland et Alp Carbonneau 3e Ach Santerre et Elzéard Lavoie.

CHIMIE.

1er pr George Garon 2e Emile Talbot.

TRIGONOMÉTRIE ET NIVELLEMENT.

1er pr Emile Talbot et Ach Santerre 2e Guillaume Ruelland.

HYGIÈNE.

1er pr Emile Talbot 2e George Garon.

MESURAGE.

1er pr Emile Talbot, Elzéard Lavoie et Alp Carbonneau 2e Romuald Têtu, Omer Fortier et Louis Lepage 3e Ferdinand Morisset et Horace Talbot.

ASTRONOMIE.

1er pr Emile Talbot et Louis Marceau 2e George Garon et Romuald Têtu 3e Guillaume Ruelland.

CALCUL.

1er pr Emile Talbot, Ach Santerre, Elzéard Lavoie et Horace Talbot 2e Ferdinand Morisset et Alp Carbonneau 3e Onézime Laroche et Louis Lepage.

GÉOMÉTRIE.

1er pr George Garon et Romuald Têtu 2e Ach Santerre 3e Alfred Garneau.

ÉCRITURE.

1er pr Napoléon McNeil 2e Aug Roy 3e Ach Launière.

ZÈLE POUR LE CHANT.

1er pr Guillaume Ruelland 2e Arthur Belleau 3e Aimé Talbot.